



UN MAGNIFIQUE CADEAU — Le Comité des amis du "Devoir" a remis, hier soir, au directeur du "Devoir", M. Gérard Filion, un chèque de \$51,743.41, produit de la souscription organisée au cours des dernières semaines par le comité. La photographie prise à cette occasion nous montre un groupe de membres du conseil d'administration du "Devoir" et des membres du Comité des amis du "Devoir". De gauche à droite: M. Raymond Dupuis, c.r., président du Comité des hommes d'affaires; le Dr Jean-Baptiste Prince, président du comité des amis du "Devoir"; M. André Laurendeau, rédacteur en chef adjoint et

membre du Conseil d'administration du "Devoir"; M. Gérard Filion, directeur du "Devoir"; M. F.-A. Angers, membre du comité; le chanoine Lionel Groulx, vice-président; le Dr Ephrem Vingt, membre de la section des professionnels; M. Antonio Perreault, c.r., membre de la section des professionnels; M. Pierre Laporte, secrétaire des amis du "Devoir"; M. Ben Bédard, membre de la section des hommes d'affaires. (Le "Devoir" publiera demain un rapport complet de la souscription).

MacArthur décide d'augmenter l'aide apportée à la Corée

Les Etats-Unis enverront-ils des fantassins?

Washington, 29. (A.P.) — Le président des Etats-Unis, M. Harry Truman, doit réviser aujourd'hui un problème délicat: décider s'il doit ou non envoyer des forces terrestres participer au conflit coréen, où les forces aériennes et navales sont déjà engagées. C'est une responsabilité qui lui incombe à titre de commandant en chef des forces armées américaines. A Washington on croit que M. Truman décidera dans l'affirmative car les soldats sud-coréens paraissent incapables de contenir l'avance communiste. Il faudra que cette décision soit prise sans tarder, car la pénétration des colonnes nord-coréennes est rapide. Les adversaires de l'envoi de troupes en Corée affirment que ce geste risquerait d'accroître à la fois les frais et les responsabilités des Etats-Unis dans le conflit, en plus de soulever des problèmes complexes de ravitaillement et de maintien des communications avec le corps expéditionnaire.

La Russie

Londres, 29. (A.P.) — La Russie a transmis au secrétaire général de l'O.N.U., M. Trygve Lie, une note dans laquelle elle proclame illégale la décision du Conseil de sécurité d'imposer des sanctions militaires en Corée et d'inviter les Etats membres des Nations Unies à appuyer par les armes la cause des Coréens du sud. C'est le premier commentaire officiel que le Kremlin se soit permis sur la situation depuis le début de la guerre en Corée dimanche.

La note russe commence par remarquer qu'il aurait fallu au vote des sanctions l'approbation unanime des cinq grandes puissances et qu'elle n'a pas été obtenue, puis qu'il en manquait deux. On veut dire par là que le vote de la Chine nationaliste ne peut être regardé comme celui d'une grande puissance parce que, d'après les Soviétiques, elle tient indûment la place de la Chine communiste à l'O.N.U. Le vote de la Russie manquait aussi naturellement.

Aux Nations Unies

Lake Success, 29. (A.P.) — Le secrétaire général de l'O.N.U., M. Trygve Lie, s'occupe aujourd'hui à demander à chacune des Nations Unies jusqu'à quel point elle entend intervenir dans le règlement du conflit en Corée. La résolution de sanctions militaires votée par le conseil de sécurité avant-hier ne comportait en effet aucun questionnaire détaillé sur le sujet.

Par ailleurs, M. Lie et ses principaux adjoints ont conféré hier soir avec une demi-douzaine de délégations nationales à Lake Success, y compris celle de la Russie. On sait qu'hier, le ministre canadien aux affaires étrangères, M. Lester Pearson, prévenait les Communautés à Ottawa, qu'il était en train de consulter d'autres Etats membres de l'O.N.U. sur la part possible de notre pays au conflit coréen.

La guerre, en résumé

TOKYO — Les armées sud-coréennes ont repris l'offensive en direction de Séoul, précédées par un vol de Superfortresses volantes américaines. Le général MacArthur est rentré d'une brève inspection en Corée en dictant de nouvelles mesures de consolidation du front aux alliés australiens et anglais.

WASHINGTON — Le président Truman étudie aujourd'hui la nécessité qu'il peut y avoir d'expédier des troupes de terre en renfort du côté de la Corée.

MOSCOU — La Russie qualifie d'illégal l'ordre du Conseil de sécurité à ses membres de fournir une aide militaire aux Coréens du sud; mais la population russe demeure par ailleurs calme et apparemment peu intéressée à la guerre.

LONDRES — La Grande-Bretagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande mettent des forces navales et aériennes à la disposition des Américains en Corée.

Le Canada demande conseil auprès des Nations Unies

(Dernière heure)

OTTAWA, 29 (C.P.) — On prévoit un débat sur la Corée aujourd'hui aux Nations Unies, lors de la présentation des estimés budgétaires du ministère des affaires étrangères.

OTTAWA, 29 (C.P.) — Le Canada s'est informé auprès du Conseil de sécurité au sujet de l'aide qu'il peut apporter contre l'invasion communiste en Corée du Sud. Ottawa attend une réponse d'ici 48 heures.

Notre ministre aux affaires étrangères, M. Lester Pearson, l'a révélé hier. Il a qualifié, aux applaudissements nourris des Communautés, d'acte courageux et habile, digne d'un grand Etat, l'intervention armée des Américains en Corée.

M. Pearson a exprimé l'espoir que le conflit coréen se terminera bientôt et que la Russie n'osera pas prendre les armes en faveur de ses alliés de Pyongyang.

Inauguration des deux premières unités du barrage Des Joachims

Des Joachims, 29. (C.P.) — Deux des huit unités du barrage géant Des Joachims, sur la rivière Ottawa, ont été mises en service hier. Ces deux unités peuvent produire à elles seules 120,000 c.v.

Lorsque toutes les unités seront en opération cette immense usine d'énergie électrique qui aura coûté quelque \$75,775,000 et s'étendra sur une distance de 38 milles, de Pembroke, Ont., aux Joachims, aura une capacité de 480,000 c.v.

Le premier ministre de l'Ontario, M. Leslie Frost, qui a assisté à l'inauguration des deux premières unités, a annoncé, en cette circonstance, la fin de toutes les restrictions sur l'électricité en Ontario. Ces restrictions ont été imposées l'hiver dernier sur l'usage de l'électricité pour le chauffage et les panneaux publicitaires. Le printemps dernier la plupart des restrictions avaient été levées mais certains m'ont de publicité sont demeurés affectés.

M. Frost a aussi dit que l'Ontario croit que l'approbation des Etats-Unis sur le projet de harnachement des chutes Niagara et du St-Laurent est "à notre bon voisinage". Il a dit que l'Ontario a besoin de plus de pouvoir et a ajouté: "Nous devons réaliser sans délai le harnachement des chutes Niagara et du St-Laurent. Nous espérons que le Congrès américain agira rapidement et favorablement".

Une délégation du Québec assistait à la cérémonie.

Il a visité ce pays hier — Kimpo repris

Tokyo, 29 (C.P.) — A son retour de Corée, le général Douglas MacArthur a décidé d'accroître sans retard l'aide militaire accordée aux Coréens du Sud.

Il a ordonné à ses escadrons de bombardiers lourds type B-29 de détruire trois ponts importants pour retarder l'avance des envahisseurs. De plus, il a requis les escadrons de chasse, mis hier soir à sa disposition, d'entrer immédiatement en action. Il se prépare à en faire autant pour la division navale britannique de renfort.

Le général était calme et confiant à son retour à Tokyo ce matin. Il n'a pas dit s'il croit que les Coréens du Sud pourront ou non maintenir leurs positions si l'aura besoin de faire intervenir les bases des forces terrestres.

Entre temps, les troupes sud-coréennes ont pu récupérer, provisoirement du moins, l'aéroport de Kimpo, à 22 milles à l'ouest de Séoul. Le front est pour le moment fixé le long de la rivière Han, juste au sud de la capitale; il s'étend sur 75 milles, du confluent de la Han et du Poughon, jusqu'au port d'Inchon, à l'ouest.

Arrivé en Corée à bord d'un avion désarmé, MacArthur s'est rendu en auto jusqu'aux abords de Séoul. Il a pu se reposer complètement que les Coréens se regroupent de plus en plus rapidement et montrent une vigueur accrue. On leur a fait comprendre en effet qu'il est urgent de maintenir le front actuel comme protection pour la "tête de plage aérienne" des Américains à Souwon, 20 milles plus au sud.

La légation coréenne au Japon assure même que la contre-attaque sudiste progresse assez bien pour que le brigadier général John Chubb, nouveau commandant de l'armée coréenne, ait pu reporter son quartier général de Souwon à Chihoung, qui est plus rapproché de Séoul.

Grève des employés de la confection

Québec, 29 (D.N.C.) — Les employés de la maison E.T. Coulombe, réunis hier soir au secrétariat des Syndicats catholiques, ont résolu à l'unanimité de

faire la grève à une date que fixera l'exécutif du Syndicat catholique des employés de la confection (N.C.T.C.C.).

"Histoire des enfants tristes" Qu'appelle-t-on encombrement?

Maisons surpeuplées — Incohérence du placement — Douze enfants normaux chez les débilés — Où placer un mongolien? Dans une famille... Pour 1,000 places non encore prêtes, 5,000 demandes — Et pendant ce temps...

Une enquête par Gérard PELLETIER

Le diocèse de Montréal compte aujourd'hui 15 nouveaux prêtres

Ce matin, à l'archevêché de Montréal, Son Excellence Mgr Paul-Emile Leger, archevêque, a ordonné trois nouveaux prêtres; au Séminaire des Missions-Etrangères de Pont-Viau, Son Excellence Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, a consacré sept nouveaux prêtres; au couvent de la Résurrection des Franciscains, Son Excellence Mgr Prosper Durand, vicaire apostolique de Chetoo, Chine, a élevé à la prêtrise cinq Franciscains. Voilà pour le diocèse de Montréal.

A l'Archevêché

Son Excellence Mgr Leger, archevêque, a présidé ce matin, à l'archevêché, à l'ordination de deux Pères de Sainte-Croix et d'un Père du Saint-Sacrement: M. Pères Jean-Pierre Castonguay, C.S.C., Germain Denis, C.S.C., et Gaston Gélinas, S.S.S.

A Pont-Viau

Son Excellence Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, a présidé à la cérémonie d'ordination au Séminaire de Pont-Viau.

Les nouveaux prêtres sont: les Pères Harry Smith, Jean-Paul Fois, Marcel Crepeau, Hubert Paradis, Albert Berard, Robert Vallée et Roland Provencal.

Ce matin également, au Séminaire de Pont-Viau, ont accédé aux seconds ordres mineurs: Joseph Godbout, Hervé Gauthier, Gérard André Gagné, Aimé Brisebois, Claude Dumont, Lucien Beaubien, Ehem Melançon, Jean-Louis Foley, Jean Huet, Paul-Eugène Trahan et Denis Polvin. Aux premiers ordres mineurs: Jean-Marie Bériault, Roger de Montigny, Marcel Lavoie, Augustin Gagné, Robert Bernier, François Brunelle, Julien Guèvremont, Guy Leduc, Ivan Bergeron, Léonidas Lachance, Jean Bernier, Remi Couture, Guy Leblanc et Fernand Larocque.

Chez les Franciscains

Son Excellence Monseigneur Prosper Durand, vicaire apostolique de Chetoo, Chine, assisté des PP. Léonard-Marie, O.F.M., assistant-provincial, et Louis-Nazaire, O.F.M., deuxième assistant, a présidé, au couvent de la Résurrection des franciscains, à Rosemont, à l'ordination sacerdotale de cinq franciscains: Horville Paradis, O.F.M., Liguori Gosselin, O.F.M., Bartholée Charbonneau, O.F.M., Hilarin Bédard et Marie-Albert Baril. Sauf le V. F. Hilarin, qui célébrera sa première messe demain matin à Québec, les quatre autres célébreront la leur, également demain, au couvent de la Résurrection, à l'heure de la messe conventuelle.

Les robes-soleil et les "shorts" seraient interdits à Montréal

On a distribué ce matin, à l'hôtel de ville, le projet de règlement concernant le port de certains vêtements dans les endroits publics de Montréal, et que le Comité exécutif demandera au Conseil d'adopter à l'assemblée municipale d'aujourd'hui.

En voici le texte: "Article 1 — Le port de vêtements indecents, tels que les robes-soleil sans bolero ou vêtement similaire, les costumes de plage en deux morceaux espacés, et la culotte "short", est prohibé pour les femmes dans les rues, les parcs, les places publiques, et les squares de la ville de Montréal; de même dans les

véhicules servant au transport en commun, les magasins, les restaurants et les hôtels de la ville de Montréal.

"Article 2 — Il est défendu à tout homme dépassant seize ans de circuler le torse nu dans les rues, les parcs, les places, publiques, et les squares de la ville de Montréal; de même que dans les véhicules servant au transport en commun, les magasins, les restaurants et les hôtels de la ville de Montréal."

Les contrevenants seraient sujets à une amende maximum de \$40, et si l'infraction se continue, l'amende pourra être imposée pour chaque jour d'infraction.

On prévoit un fort mouvement de voyageurs en fin de semaine

Des centaines de milliers de voyageurs parcourent toutes les routes du pays en fin de semaine. Par terre, par mer ou par air les gens profiteront du congé de la Confédération pour se diriger vers les plages, les centres de villégiature dans l'espoir de trouver la fraîcheur et le repos.

On s'attend à ce que la foule se presse nombreuse dans les gares, les aéroports et sur les quais dès demain midi. Presque tous les moyens de transport seront utilisés à pleine capacité. Déjà sur certaines lignes d'aviation il est impossible d'obtenir une réservation. La TCA nous apprend, par exemple, qu'elle a dû noiser vingt appareils supplémentaires pour satisfaire à la demande. Le nombre de voyageurs transportés par avion sera un record.

Bien qu'il soit impossible pour le moment de donner des chiffres précis, les compagnies de chemin de fer et d'autobus enregistrent une forte demande de billets. Plusieurs voyages d'excursion sont prévus et l'on utilisera des wagons et des voitures supplémentaires.

A Montréal, les rues sont sillonnées par les voitures américaines et les gens de nos voisins du sud viendront plus nombreux dans notre ville que par les années passées.

Les autorités civiles et de la police, de même que les ligues de sécurité insistent auprès de tous les

Nouveau membre du Conseil

Dès le début de la réunion, les conseillers de la catégorie "A" (représentants des électeurs propriétaires) ont choisi à l'unanimité M. J.-H. Lenoit, directeur de l'Université, pour succéder à M. J.-B. Larocque, décédé ces jours derniers. M. Benoit représentera les propriétaires de l'arrondissement numéro 9 au conseil de ville.

Paris, 29. (A.P.) — L'ancien premier ministre de France, M. Henri Queuille, a accepté, hier soir, de tenter de former un nouveau gouvernement français, après les efforts infructueux du premier ministre démissionnaire, M. Georges Bidault.

M. Queuille, un radical-socialiste, a déclaré aux journalistes qu'il acceptait cette tâche à cause de la gravité de la situation internationale. Il veut tenter le regroupement des partis non communistes. C'est la seconde fois que M. Queuille tente de mettre fin à la crise gouvernementale. Mais cette fois, l'ancien premier ministre aurait l'appui de M. Guy Mollet, le secrétaire général des socialistes.

Le tirage du "Devoir"

Tous ceux qui ont participé au concours organisé par "Le Devoir" connaîtront demain l'heureux gagnant du voyage en Europe.

Les 25,000 réponses reçues ont été déposées dans une grande boîte et le chanoine Lionel Groulx sera invité, en présence des membres du Comité des Amis du Devoir, à tirer le billet chanceux. Demain, nous présenterons à nos lecteurs l'heureux gagnant.

Ca y est, tout est prêt. On part. M. Pigeon vient de découvrir que l'on ne trouve plus le petit Jésus. Et de chercher partout. Et l'un des officiers du service d'ordre de s'écrier, impatient: "Mais je ne l'ai pas dans ma poche, votre petit Jésus!"

M. Queuille accepte de former un cabinet — Il aurait l'appui des socialistes

Ce dernier lui aurait promis que les socialistes voteront pour le maintien au poste de premier ministre. M. Queuille a besoin de 311 des 621 voix de l'Assemblée nationale.

Les radicaux-socialistes ont, hier soir, insisté auprès de M. Queuille pour qu'il accepte de former un gouvernement de sécurité nationale. Ce qui laisse croire que le nouveau gouvernement devra faire face à une situation d'urgence.

Avant que M. Queuille accepte la tâche de former un nouveau cabinet, le ministre de la défense, M. René Pleven, et le ministre de la



UN GRAND REPORTAGE DE JACQUES HEBERT

(Ecrit spécialement pour "Le Devoir" par Jacques Hébert, auteur de "Autour des trois Amériques" et "Autour de l'Afrique", qui fait le tour du monde en auto accompagné de son camarade Jean Phaneuf.)

ARTICLE III

Quelques heures à la ferme Trapp — Départ avec saint Jean-Baptiste — L'"Alouette II" au milieu des pompiers — Quand on perd de l'huile — Et puis, la douce rivière Richelieu

Il est minuit, il pleut doucement sur la bonne maison de la famille Trapp où nous dormions aujourd'hui. Stowe, Vermont. Nous sommes encore bien près de Montréal, mais comment passer, sans nous arrêter, à proximité de cette ferme où nous avons connu tant de jours heureux? Quelques heures, juste le temps de nous recueillir un peu dans une maison amie. Voir le champ de sarrasin, les trois petits cochons roses, le mont Mansfield dans l'azur.

Une joie adulte...

Souvent, j'ai eu le privilège de goûter à la joie du départ. Et si je la sais très intense, je ne saurais dire de quoi elle est faite. Il y a une sensation de liberté qui exalte. Celle-là même qui nous grisait à quinze ans quand nous allions chercher l'aventure le long des routes gaspésiennes, sur les rives du Nord.

Mais en partant "autour du monde", on laisse plus de choses derrière soi. Il y a un peu la même joie; il n'y a pas la même insouciance. Une joie adulte qui ne va pas sans une certaine tristesse.

Le 24 juin, nous embrassons nos mamans pour la dernière fois avant l'été 1951. Nos cravattes mamans qui s'enroulent et se demandent comment nous nous débrouillerons dans les étranges et, sans doute, dangereux pays vers lesquels nous nous dirigeons.

Et les camarades, les amis. Les choses et les personnes que l'on aime. Ce petit monde de notre cœur qu'il nous peine de sacrifier à l'autre, le monde immense dont l'Alouette veut faire le tour.

Le 24 juin, nous quittons Montréal dans des circonstances peu banales: précédées de la fanfare des pompiers et suivies par Monsieur le maire et Madame la mairesse.

Ambassadeurs sans faux cols

On m'aurait dit qu'un jour je ferais partie d'un défilé de Saint-Jean-Baptiste, je ne l'aurais jamais cru. La vie a de ces surprises! Et s'il n'est pas très rigolo de "faire la procession", je n'en remercie pas moins la Société Saint-Jean-Baptiste qui a voulu donner comme un caractère officiel à notre croisière de la paix autour du monde.

En retour, nous promettons de nous montrer de dignes ambassadeurs du Canada français. Petits ambassadeurs sans lettres de créance, sans faux cols, sans suite, c'est surtout au milieu du peuple que nous vivrons. Les indigènes pauvres et mieux qu'à l'Asie? nos frères.

Mais revenons à nos moutons et à Saint-Jean-Baptiste. L'excellent Monsieur Pigeon, organisateur du défilé, nous avait dit d'être là vers une heure avec l'Alouette II. Et nous étions là vers une heure, un peu perdus parmi les notables en haut-de-forme.

Il faut du temps, vous pensez bien, pour rassembler tant de monde, tant de chars, dans un ordre quelque peu logique. Il y a toujours un député ou un échevin qui manque. L'admire en silence M. Pigeon qui ne perd pas son sang-froid et qui sait apaiser un tas de braves gens qui le perdent, qui s'affolent.

Ca y est, tout est prêt. On part. M. Pigeon vient de découvrir que l'on ne trouve plus le petit Jésus. Et de chercher partout. Et l'un des officiers du service d'ordre de s'écrier, impatient: "Mais je ne l'ai pas dans ma poche, votre petit Jésus!"

"Hé, M. Hubert!"

Et nous voilà en place, à la suite de la fanfare des pompiers. Un gigantesque camion du service des incendies nous suit, tout rouge et tout en pétarade, comme enragé.

Dans l'Alouette, il fait une chaleur infernale. Par bonheur, Jean a eu l'heureuse idée de faire provision d'eau gazeuse. Et quand la foule a l'air de ne pas trop nous regarder, nous nous dérouillons le passe-galettes.

Dans les deux chaînes humaines qui bordent la rue Sherbrooke, peu de figures connues. La première, c'est Jean qui la remarque: "Tiens! Le mécanicien de chez Robin!"

—Où ça?

—La-bas, en chemise rose. Sans savoir quelle devait être la destinée de l'Alouette, l'homme l'avait quelques fois dépannée. Il est tout fier de la revoir dans le défilé. Il nous crie: "Vous perdez de l'huile, Monsieur Hubert! (Il n'a toujours appelé Hubert et il insiste.) Faudra s'arrêter! Il faut de partir. Il y a un trouble, c'est sûr. Un trouble, Monsieur Hubert!"

Et cela fit un petit effet. Dans un défilé, il y a souvent des moments d'arrêt pour que tout cela se tasse. Et pendant un de ces arrêts, il me prit la fantaisie de descendre de l'Alouette et d'aller échanger quelques mots avec le chauffeur du puissant véhicule qui nous faisait suite. Entre confrères...

Or l'accueil fut plutôt froid: "En somme, vous profitez de notre fanfare? Reprochez, mais, mais moi, tout à fait fondé! Et on comprendra pourquoi cette étrange réponse m'est venue quand le représentant de CKVL me demanda quelle impression j'avais eue au cours de la procession: "Bien, je serais toujours que ce gros camion-pompier nous arrivait dedans!"

Et puis, la grand-route

Puis, l'accueil de l'estrade d'honneur de nos trois autres beaux taillies d'oeuf gazeuse et nous étions dans l'Ouest. Un peu avant la rue Guy, nous avons laissé le cortège en sympathisant beaucoup avec M. le maire et Mme la mairesse qui, eux, pouvaient difficilement s'écarter. Depuis la rue Saint-Denis, leur route se voit, nous remplacait celle, beaucoup moins élégante, de nos pompiers.

Comme ce 24 juin est déjà loin dans le passé du voyage! Le lendemain, sur les bords enchantés de la rivière Richelieu, nous n'y pensions déjà plus. Nous étions tout à la pensée d'être fatigués.

Bien sûr, nous étions fatigués, épuisés par les surmenages des derniers jours, mais comme il fallait nous regarder la campagne avec des yeux de conquérants, regarder le monde en songeant qu'on va bientôt en faire le tour.

Comme il fait bon être libre sur une route! Puisque la terre est ronde...

N.B.—Adresse des deux voyageurs: General Delivery, Central Post Office, San Francisco, (Cal.), U.S.A.

On invite la jeunesse au congrès des Caisses populaires

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation du mouvement des Caisses populaires au Canada, toute la jeunesse est invitée à participer à un congrès international qui sera tenu du 24 au 27 août prochain à Lévis.

Les initiateurs de cette manifestation se sont fixés comme but principal de convaincre les gens de l'importance de l'épargne et du crédit. C'est pourquoi le congrès n'est pas limité à des spécialistes; au contraire, il s'adresse à "tous ceux que l'épargne et le crédit intéressent". Les jeunes sont spécialement invités. Ils auront des sessions particulières pour discuter leurs problèmes spécifiques, de la manière qui leur conviendra le mieux.

C'est dans le but de préparer ces sessions et d'élaborer le programme qu'on a jugé nécessaire de grouper les principaux dirigeants des mouvements de jeunesse. Ce sont eux qui sont les mieux placés pour soulever au congrès les véritables problèmes des jeunes d'une façon concise et précise parce qu'ils connaissent réellement leur milieu et y travaillent régulièrement. D'un autre côté, ce sont eux aussi qui groupent les jeunes, les fréquentent, les connaissent et peuvent le mieux les convaincre d'une participation active au congrès.

La plupart des mouvements de jeunesse d'ailleurs nous ont assuré leur plus entière collaboration. Il nous fait plaisir de remercier la J.A.C., la J.O.C., la Fédération des coopératives étudiantes, la J.E.C., la J.E.C., les scouts, l'A.C.C.C. et les Clubs 4-H.

Avis de décès

LEFEBVRE — A l'hôpital du Sacré-Cœur de Cartierville, le 28 juin 1950, à l'âge de 47 ans, 7 mois, est décédé M. Hermas Lefebvre, époux de feu Gertrude Marcell, demeurant à St-Constant. Les funérailles auront lieu samedi 1er juillet, à 10 h. 30, à la chapelle de la paroisse de St-Constant, à 10 h. 15, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

TOURILLON — A l'Outremont, le 27 juin 1950, à l'âge de 65 ans, est décédé Théophile Tourillon, professeur, époux de Marie Delanoë. Les funérailles auront lieu vendredi 30 courant, à 10 h. 30, à la chapelle de la paroisse de St-Catherine, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h. 30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168, rue St-Catherine

Livraison partout directement de notre serre chaude.

PL. 1786-1787

10% d'escompte aux communautés religieuses.

Grapho-analyse du "Devoir"

par Mark Ellery, B.A., C.C.A.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'analyse de leur écriture doivent nous envoyer une page écrite de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée doivent envoyer deux dollars. Les réponses se font en un mois de poste et non en monnaie. Les lettres doivent être adressées à Grapho-Place d'Armes, Montréal.

Manon — Votre cœur et vos sentiments régissent parfois vos activités; la plupart du temps, néanmoins, c'est votre tête, c'est votre jugement qui inspire vos décisions. Vous êtes tantôt calme, seigneur et pondeux; tantôt sympathique et très affectueux. Vous aimez l'activité physique et vous possédez de l'initiative. A l'endroit de certains détails, vous serez méticuleux et soigné; à l'endroit de certains autres, plus indifférent. Tantôt vous êtes franc, ouvert et loquace; tantôt vous vous taisez ou vous déguisez votre pensée. Vous ne manquez pas de confiance à l'égard du petit nombre. Vous vous montrez parfois jaloux, irritable et têtu; mais vous manquez rarement de loyauté. Votre fierté vous incline naturellement à rechercher les premières places et l'approbation de votre milieu; votre imagination vous rend sensible à la critique. Vous n'acceptez guère de vous tromper, aussi. Pourtant, lorsque vous avez fait votre idée, vous agissez avec énergie et persévérance. A votre service se trouvent alors votre fierté, votre jugement, votre brio d'acquiescer, votre esprit chercheur, votre désir de votre talent pour l'organisation, même quelque optimisme. Oubliez-vous vous-même et donnez-vous à l'ambition que vous voulez réaliser.

Lili — Votre cœur et vos sentiments constituent le fondement de votre personnalité. Vous êtes expressif. Sur le point de vous ressembler à la majorité des gens, les marques de sympathie et d'affection vous émeuvent; les contraires et les déconvenues vous bouleversent. On vous fait plaisir aisément; on vous irrite encore plus facilement. En fait vous êtes impatient et la moindre contradiction vous ennuie. Votre besoin incessant de la variété accroît votre nervosité. Quand vous vous sentez en confiance, il vous devient difficile de vous taire, car vous êtes franc, sincère et volubile. Parfois vous veillez avec soin sur votre moi intime. Vous êtes un peu jaloux et têtu; très impressionnable et influenciable. Votre indépendance est souvent compromise. Vous êtes soucieux du détail et de votre caractère. Votre générosité vous pousse à rendre service à ceux vers lesquels se sentent attirés votre sympathie. Vous-même, vous désirez améliorer votre situation. A cette fin, vous êtes curieux et précoce; surtout votre curiosité intellectuelle et votre discernement, l'esprit de recherche et le sens de la logique sont à la base de vos progrès et du succès.

Mark ELLERY

Lili — Votre cœur et vos sentiments constituent le fondement de votre personnalité. Vous êtes expressif. Sur le point de vous ressembler à la majorité des gens, les marques de sympathie et d'affection vous émeuvent; les contraires et les déconvenues vous bouleversent. On vous fait plaisir aisément; on vous irrite encore plus facilement. En fait vous êtes impatient et la moindre contradiction vous ennuie. Votre besoin incessant de la variété accroît votre nervosité. Quand vous vous sentez en confiance, il vous devient difficile de vous taire, car vous êtes franc, sincère et volubile. Parfois vous veillez avec soin sur votre moi intime. Vous êtes un peu jaloux et têtu; très impressionnable et influenciable. Votre indépendance est souvent compromise. Vous êtes soucieux du détail et de votre caractère. Votre générosité vous pousse à rendre service à ceux vers lesquels se sentent attirés votre sympathie. Vous-même, vous désirez améliorer votre situation. A cette fin, vous êtes curieux et précoce; surtout votre curiosité intellectuelle et votre discernement, l'esprit de recherche et le sens de la logique sont à la base de vos progrès et du succès.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES DANS JOLIETTE

Joliette, 29 (D.N.C.) — Par décision de Son Exc. Mgr J.A. Pappineau, les changements suivants sont annoncés parmi le clergé de Joliette.

M. Hector Ferland, curé de St-Elisabeth est nommé à la cure de l'Épiphanie, laissée vacante par le décès récent de M. le chanoine Georges Robitaille.

M. l'abbé Alcide Allary, curé de St-Julienne sera le curé de St-Elisabeth.

M. l'abbé Donat Caumartin de St-Émile-de-l'Énergie est nommé à St-Julienne et sera remplacé par M. l'abbé Mathias Robert, ci-devant curé de St-Viateur.

M. l'abbé Alcide Allard, vicaire à Crémerville occupera la cure de St-Viateur.

Le tapis de la reine Marie est acheté par les Canadiens

Toronto, 29 (C.P.) — Ce sont des Canadiens qui rachèteront ce tapis qui a été demandé huit ans d'avance à la reine Marie d'Angleterre. L'offre de \$100,000 de l'Ordre des "Milles de l'Empire" a été acceptée.

Une campagne sera lancée en août pour ramasser les fonds nécessaires à l'achat. Le tapis sera d'abord en montre à l'exposition de Toronto, et un modeste prix d'admission sera exigé de ceux qui voudront le voir. Il fera ensuite une tournée dans la plupart des villes du Canada.

Le tapis sera finalement retourné au gouvernement canadien, qui le placera dans un endroit public, probablement à la galerie nationale d'Ottawa. La reine Marie en avait d'abord fait cadeau au gouvernement britannique. Elle espérait ainsi remédier à la crise de dollars.

Ce printemps, des milliers de gens avaient eu l'occasion de voir le tapis dans sa tournée au Canada et aux États-Unis.

15e session intensive de la J.O.C.

Du 24 au 30 juin se tient à Roberval la 15e session intensive de la J.O.C. canadienne. Des délégués venant des différentes provinces se réunissent pour élaborer leur plan de travail et d'action pour l'année à venir. A cette occasion sera mis au point le statut canadien de la jeunesse ouvrière, de même que définitivement approuvée la délégation canadienne qui participera à la semaine d'étude internationale de la J.O.C. à Bruxelles du 4 au 11 septembre prochain.

Des rapports très sérieux seront donnés sur la situation de la jeunesse ouvrière au pays et on étudiera les moyens à prendre pour assurer plus de bonheur à la jeunesse travailleuse.

Aucune solution au problème du coton

Londres, 29 (A.P.) — Les membres de la délégation britannique viennent d'indiquer qu'ils n'ont trouvé aucune solution au problème de la distribution du coton dans le monde. Ces derniers s'étaient rendus au Japon afin de connaître quelles étaient les intentions des manufacturiers japonais concernant la distribution de leurs produits sur les marchés mondiaux. A la suite de leurs entretiens avec les autorités japonaises, les membres de la délégation ont déclaré qu'il n'était pas impossible de trouver une solution, mais qu'il était encore trop tôt maintenant pour en venir à une entente.



LA FIN DU VOYAGE — Il s'en est fallu de peu que le plus beau navire de plaisance des Grands Lacs connaisse un fin de carrière dramatique dimanche dernier. Le "City of Cleveland III" est entré en collision avec le cargo norvégien, Ravnfjell, sur le lac Huron. Trois personnes ont été tuées et plusieurs autres sont encore dans un état critique. On voit ici le navire passant près de Sarnia alors qu'il se dirige lentement vers son port d'attache.

Huron. Trois personnes ont été tuées et plusieurs autres sont encore dans un état critique. On voit ici le navire passant près de Sarnia alors qu'il se dirige lentement vers son port d'attache.

(Photo C.P.)

Cinquième série d'obligations en vente à l'automne

Ottawa, 29. — Six membres de maisons de placement du Canada ont été nommés par la Banque du Canada pour diriger les souscriptions aux obligations d'épargne du Canada par le mode de retenues sur le salaire pour la quatrième année consécutive. En leur qualité de directeurs régionaux du mode de retenue sur le salaire, ils sont chargés d'organiser la vente des obligations d'épargne du Canada de la cinquième série dans 3,000 entreprises commerciales et industrielles du Canada. Leurs noms sont:

L. F. Worsley de Walker & Worsley, Vancouver, directeur régional pour la Colombie canadienne.

H. A. Benham de Royal Securities Corp., Ltd., Winnipeg, directeur régional pour les provinces des Prairies.

J. H. Ratcliffe de McLeod, Young, Weir & Company, Ltd., Toronto, directeur régional pour l'Ontario.

E. S. Morse de W. C. Pittfield & Co., Ltd., et G. G. G. de René T. Leclerc, Montréal, directeurs régionaux pour la province de Québec.

E. T. Watt de Eastern Securities Company, Ltd., Saint-Jean, N.B., directeur régional pour les Provinces Maritimes.

Tous les six ont pris une part active à la vente des obligations d'épargne du Canada depuis la première émission des emprunts de la victoire. Chacun dans leur province, ils ont joué un rôle important dans l'organisation des retenues sur le salaire pour la première série des obligations d'épargne du Canada en 1946, et en 1947 ils ont été nommés directeurs régionaux. Grâce à leurs efforts, les souscriptions sur le mode de retenues sur le salaire ont augmenté de 108 millions de dollars pour la dixième série, à 118 millions de dollars pour la troisième et à 140 millions de dollars pour la quatrième série.

Les directeurs régionaux choisiront eux-mêmes leurs équipes de surintendants et d'organiseurs pour faire des démarches personnelles auprès des employeurs dans leur région. L'an dernier, 93 p. 100 des 3,000 plus gros employeurs de main d'œuvre du Canada ainsi qu'un grand nombre d'autres maisons ont facilité les souscriptions de leurs employés aux obligations d'épargne du Canada grâce au mode de retenues sur le salaire.

Hommage à Samuel de Champlain

Des personnalités officielles, des groupements organisés, des particuliers, se réuniront en grand nombre, dimanche après-midi, le 2 juillet, sur la Terrasse de Québec, pour déposer des tributs floraux au pied du monument Champlain et rendre hommage au fondateur du Canada, lui témoigner de la gratitude pour avoir fondé notre pays, dans l'honneur et la dignité, et pour avoir ouvert le nouveau monde à la religion et à la civilisation chrétiennes.

Train spécial vers Montréal

M. H. J. Nevin, agent général du service des voyageurs du Canadien National, annonce qu'à partir du lundi 3 juillet, un train supplémentaire quittera le Lac Remi tous les lundis matin, à destination de Montréal. Il partira du Lac Remi à 4 h. du matin (heure solaire) pour arriver à la gare Centrale à 8 h. du matin (heure solaire). Il fera son dernier voyage le 28 août.

Plusieurs travaux municipaux à Lachine

Le Commission métropolitaine a autorisé la ville de Lachine à contracter six emprunts, en vue d'effectuer une liste d'importantes améliorations locales: construction de pavages, d'égouts et de trottoirs dans plusieurs rues.

AVIS PUBLIC

AVIS public est donné qu'en vertu d'une ordonnance de la Cour supérieure, district de Montréal, datée le vingt-trois juin courant, 1950, il sera procédé par le notaire soussigné, en son bureau, no 354 St-Catherine est, chambre 29, Montréal, samedi, 15 juillet 1950, à onze heures de l'avant-midi, à la vente à l'enchère de l'immeuble no cinq cent quarante et un du lot original no douze (12-541) aux plans et livre de parcelles officiel du village incorporé de la Côte St-Louis, avec bâties nos 4831 à 4833 rue Parthenais, appartenant pour un cinquième indivis à Roger Patenaude, absent. Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné.

Montréal, 26 juin 1950.

J.-A. LALANÇETTE, notaire.

M. A.-D. Quintin, président de la Commission d'hygiène

Le conseiller municipal A.-D. Quintin a été réélu à la présidence de la Commission consultative d'hygiène pour un troisième mandat consécutif. M. Quintin, pharmacien et administrateur, est l'un des trois représentants des propriétaires du quartier Notre-Dame-de-Grâce à l'hôtel de ville, et l'un des doyens du conseil de ville.

La commission en question est composée de 21 membres; elle est formée de conseillers municipaux, d'hygiénistes, d'ingénieurs sanitaires et des doyens de nos facultés de médecine.

Centenaire fête le 2 juillet

Les autorités religieuses et civiles ainsi que les zouaves pontificaux s'unissent pour célébrer les cent ans d'existence du seul survivant des soldats de Pie IX. M. Octave Cosselle, qui est aussi le plus vieux citoyen de la cité de LaSalle de Valleyfield.

La célébration de ces fêtes aura lieu le 2 juillet prochain. Le programme comprend une messe d'action de grâces, un banquet et une parade de zouaves.

Un yacht brûle sur la rivière Ottawa

Hull, 29 (C.P.) — Le yacht "Wines", propriété du sénateur N. M. Patterson, d'Ottawa, a pris feu dans la rivière Ottawa. Les dommages sont de \$10,000. On ne connaît pas encore la cause de ce feu, qui heureusement n'a fait aucun blessé.

Les pompiers ont réussi à sauver l'intérieur et la superstructure de l'embarcation. Ils croient toutefois qu'il sera impossible de réparer l'intérieur du yacht.

Boîtes à relais pour facteurs

Le service postal a installé, à Verdun, la semaine dernière, des boîtes à relais pour les facteurs. D'autres boîtes seront, d'ici peu, placées un peu partout dans le district métropolitain.

Les boîtes sont vertes et portent sur la face, les armoiries du Canada ainsi que les mots: "Postes Canada Post." Elles ne comportent pas d'ouvertures et sont destinées à l'usage exclusif du facteur.

Les autorités postales demandent au public de ne pas les confondre avec les boîtes aux lettres ordinaires qui sont peintes en rouge.

Bicyclette pour .25

Le juge Edouard Archambault a condamné, hier matin, à 6 mois de prison, un nommé Edmond Gibeau, 4588, rue Berthel, trouvé coupable de vol et de recel.

Un garçonnet de 12 ans est venu témoigner, en tremblant, qu'on lui avait volé sa bicyclette tandis qu'il regardait une partie de baseball. Puis Mme Trudel a raconté, en termes colorés, comment l'accusé était allé lui offrir d'acheter cette bicyclette pour la somme de \$25. Elle a refusé.

Gibeau a prétendu avoir trouvé le vélo dans une cour, parmi les papiers de vidanges. Mais ça n'a pas collé.

LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES

Les Anglais ont vendu une partie des pommes que nous leur avions données

Ils auraient réalisé un profit net de \$1,550,000 sur la vente de 50,000 boisseaux de pommes reçues sous forme de dons de la Colombie canadienne

Londres, 29. (C.P.) — La Grande-Bretagne a réalisé un profit de \$1,550,000 sur les pommes reçues en cadeau de la Colombie canadienne. En faisant cette déclaration aujourd'hui aux Communes, le ministre des Approvisionnements dans le cabinet anglais, Maurice Webb, a noté que le premier ministre de la Colombie-canadienne avait donné son entière approbation aux dispositions prises par le gouvernement anglais pour assurer l'écoulement de ces stocks de pommes.

M. Webb a expliqué qu'environ 1,000,000 de boisseaux de pommes avaient été envoyés en cadeau à la Grande-Bretagne, que 50,000

boisseaux avaient été distribués gratuitement aux enfants dans les écoles et que le solde, soit 50,000 boisseaux, avait été vendu par les voies ordinaires du commerce.

"Les horticulteurs de la Colombie canadienne, a précisé M. Webb, avaient parfaitement compris que nous avions mis sur le marché la moitié des pommes qu'ils nous avaient données et ils ont compris que dans les circonstances, il n'était impossible de faire autrement. Nous avons vendu ces pommes aux prix réguliers du marché et nous avons communiqué tous les détails de cette vente au premier ministre de la Colombie-canadienne qui a approuvé en tous points notre conduite."

Cours d'été de pédagogie

Les cours de pédagogie de l'Institut Saint-Georges commenceront le 3 juillet et se poursuivront pendant cinq semaines. Ces cours conduisant à l'obtention des grades universitaires en pédagogie: baccalauréat, licence et doctorat; ils donnent droit aussi au diplôme d'orienteur scolaire.

Des bourses d'étude sont offertes aux instituteurs résidant hors de la ville de Montréal.

Honneur conféré au Dr Albert Kimpton

Le docteur Albert Kimpton, spécialiste agréé du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, en maladies pulmonaires et tuberculeuses, et chef de service au sanatorium Saint-Georges de Mont-Joli, a été nommé "fellow" de l'American College of Chest Physicians, lors du congrès tenu à San-Francisco, Cal., les 22, 23 et 24 juin 1950.

BERNARD VINET

Administrateur d'immeubles

Administration générale de propriétés

Gestion de portefeuilles

1353 Parc LaFontaine

AM. 1420 Montréal

CITE DE MONTREAL SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS AVIS ENLEVEMENT DES DECHETS

L'enlèvement des ordures ménagères, des cendres, etc., ne se fera pas le SAMEDI, 1er JUILLET 1950. FÊTE DE LA CONFÉDÉRATION. Partout où l'enlèvement est fait ordinairement le SAMEDI, les intéressés sont priés d'attendre au MERCREDI suivant pour déposer leurs poubelles dans les rues ou ruelles.

LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS H. A. GIBEAU

Bureau du directeur des travaux publics, Hôtel de Ville, Montréal, le 29 juin 1950.

Fermeture du Pont de Farnham

Le ministre des Travaux publics, l'hon. Roméo Lorrain, nous prie d'annoncer que le Pont de Farnham sera fermé à toute circulation, de 1 h. 45 à 2 h. 45 de l'après-midi, dimanche prochain, à l'occasion de la bénédiction solennelle de ce nouveau pont par Son Exc. Mgr Duvein, évêque de St-Hyacinthe, et de son inauguration officielle par l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre du Québec. Les cérémonies officielles, fixées à 2 heures, seront suivies d'une grande assemblée publique, au Parc Municipal de Farnham, à 3 heures. Les orateurs seront: l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre; le ministre des Travaux Publics, M. Lorrain; l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture; l'hon. Paul Beaulieu, ministre de l'Industrie et du Commerce, et M. Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi.

COMPTABLES AGRÉÉS

BÉLANGER & DAHMÉ
Comptables Agréés
10 ouest, rue St-Jacques
BE. 3475

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
Comptables Agréés
132 St-Jacques O. HA. 8148
Montréal 1, Qué.

RAYMOND, CHABOT, MARTIN & Cie
Comptables Agréés
Jacques RAYMOND, c.a.
Guy CHABOT, c.a.
Guy MARTIN, c.a.
132 St-Jacques O. HA. 8148
Montréal 1, Qué.

LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCON
Comptables Agréés
R. Lavalée, c.a. R. Bedard, c.a.
R. Lyonnais, c.a. R. Messier, c.a.
J. Gascon, c.a. J. Lussier, c.a.
F.-J. Bastien, c.a. J.-P. Talbot, c.a.
P.-H. Drouin, c.a. J. Desmarais, c.a.
10 ouest, rue St-Jacques, Montréal
BE. 1039

P.-A. GAGNON & CIE
Comptables Agréés
Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
B. GAGNON, c.a.
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
118 OUEST, RUE CRAIG
Tél. Harbord 5000

Hurtubise & Richard
Comptables Agréés
Gérard HURTUBISE, c.a.
Maurice RICHARD, c.a.
Georges MARTIN, c.a.
Marcel RISSON, c.a.
MONTREAL

VIAU & ROBIN
Comptables Agréés
LUCIEN-D. VIAU, c.a.
H.-LIONEL ROBIN, c.a.
JACQUES-R. CHADILLON, c.a.
4457, rue Wellington, VERDUN
YO. 0642

LUCIEN VIAU ET ASSOCIÉS
CHAS. DESROCHES, c.a.
FERNAND RUEHLT, c.a.
159 O., rue Craig, M.A. 1359
(EDIFICE DES TRAMWAYS)

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Plus de gens boivent du Burnett's que de n'importe quel autre gin sec

BURNETT'S White Satin

BURNETT'S Red Label

LONDON DRY GINS

Distribué au Canada et distribé par la Moine Seguin

LIBRAIRIE L'ACTION NATIONALE
425, rue Notre-Dame, Montréal MA. 2837

Un livre indispensable

LA PUISSANCE OCCULTE

par STANISLAS VACHON

Le Canada et la Deuxième Grande Guerre

Préface signée: MAXIME RAYMOND

"Les amis de la paix, les Canadiens soucieux de la grandeur de notre pays devraient parcourir ce témoignage."

Revue "VIE FRANÇAISE"

"L'auteur... a entrepris de démasquer les propagandistes"

Chanoine LIONEL GROULX

"Un vade mecum précieux... pour toute personne désireuse de connaître la vérité au delà du rideau de velours de l'impérialisme ruineux, antisocial, anticanadien"

Docteur PHILIPPE HAMEL

Prix: \$1.75. Par la poste: \$1.85
Relié toile, rouge-vert, vert ou bleu: \$2.50
Franco: \$2.60.

ABONNEMENT DE VACANCES

Faites suivre votre copie à votre endroit de villégiature. Ne soyez pas pris au dépourvu. Faites-vous parvenir votre abonnement au moins une semaine à l'avance. Indiquez le nom du Bureau de Poste de l'endroit où vous allez, ainsi que les dates de vos arrivées et départs.

Veuillez trouver, ci-inclus, la somme de... pour... semaines d'abonnement au "Devoir" que vous enverrez à partir du... 1950 au... 1950 à: Nom:...

VILLE:...

COMTE:...

PROVINCE:...

A NOS ABONNES PAR LA POSTE:

Pour éviter tout retard dans l'expédition de votre copie, veuillez nous avertir de votre changement d'adresse au moins une semaine à l'avance.

Nom de l'abonné:...

Adresse actuelle:...

Adresse de vacances:...

Durée: du... 1950 au... 1950

TARIFS DES ABONNEMENTS CANADA ETATS-UNIS

1 semaine	0.25	0.30
1 mois	0.85	1.00
3 mois	2.15	2.50

M. DUPLESSIS CHEZ LES AGRONOMES

L'agriculture est la pierre angulaire du progrès, de la stabilité et de la sécurité

"Nous devons beaucoup à notre dévoué clergé, mais nous devons beaucoup également à l'agriculteur", dit le premier ministre — Le rôle magnifique de l'agronome — "Ce que nous dépendons pour les agronomes constitue un placement"

Québec, 29 (D.N.C.) — L'hon. M. Maurice Duplessis était le conférencier d'honneur au banquet offert par la Corporation des agronomes de la province à l'occasion de son neuvième congrès annuel. Le chef du gouvernement a fait l'éloge de l'agriculture et de l'agriculteur, avant de faire celui des agronomes, déclarant que l'agriculture est véritablement le point d'appui, dont parle l'archimède, pour soulever le monde. L'agriculture, dit-il, est l'industrie de base. C'est la pierre angulaire du progrès, de la stabilité et de la sécurité. Les peuples forts sont ceux chez lesquels l'agriculture occupe une place de choix.

M. Duplessis a noté que le gouvernement vient d'augmenter de \$500 le salaire des agronomes et il a ajouté que ce n'est qu'un commencement.

Le banquet d'hier fut présidé par M. Jean-Marie Martin, président de la section de Québec, qui présenta la conférence et annonça que la corporation avait assemblé au cours de la journée son millième membre, M. Lionel Daviault, professeur à Laval et président de l'Académie. M. Duplessis fut remercié par M. Nolasque April, président général de la corporation.

Les invités d'honneur

Parmi les quelque 45 convives qui avaient pris place à la table d'honneur, on remarquait de nombreux ministres provinciaux, plusieurs sous-ministres, des directeurs d'écoles d'agriculture et autres invités de marque. Mentionnons les honorables Laurent Barre, ministre de l'agriculture, J.-D. Bégin, ministre de la colonisation, Antoine Rivard, solliciteur général, Patrice Tardif et Antonio Elie, ministres d'Etat, sir William Ogg, directeur de la ferme expérimentale de Rothamstead, Angleterre, la plus vieille du genre au monde, le R. P. Norbert, trapiste, directeur de l'Institut agricole d'Okla, M. l'abbé Joseph Damiens, directeur de l'Ecole supérieure d'agriculture de la Pocatière, M. Georges Bouchard, sous-ministre adjoint de l'agriculture à Ottawa, M. René Trépanier, sous-ministre de l'agriculture à Québec, M. Damase Blais, promoteur de Québec, M. René Bouchard, président de la Chambre de Commerce, M. René Bernatchez, député de Lotbinière, et autres.

L'hon. M. Duplessis

M. Duplessis rappelle la fameuse déclaration d'Archimède: "Donnez-moi un point d'appui et je soulèverai le monde". Aujourd'hui, dit-il, tout le monde parle de sécurité. Il n'y a pas de sécurité sans stabilité et le point d'appui dont parle Archimède, nous l'avons dans l'agriculture.

Le premier ministre rend alors hommage aux agronomes et souligne leur précieuse contribution au développement de l'agriculture. L'agriculture est l'industrie de base. Voilà une vérité fondamentale qu'il ne faut pas oublier. C'est la pierre angulaire du progrès, de la stabilité et de la sécurité. Les pays qui n'ont pas compris l'indispensabilité de l'agriculture ont rarement vécu bien longtemps. Les peuples forts sont ceux chez lesquels l'agriculture occupe une place de choix.

L'agriculture est au premier plan de la vie. Elle est la base de la collectivité véritablement humaine. N'est-ce pas vrai que sans l'agriculture et l'agriculteur, il n'y aurait pas de vie terrestre possible? De plus, l'agriculture est le dépositaire de nos traditions les plus sacrées. C'est lui qui présente les plus fortes garanties de sécurité. Dans Québec, nous devons beaucoup à notre dévoué clergé; mais nous devons beaucoup également à l'agriculteur. Il est notre meilleure garantie de survie. Soyons fiers de nos agriculteurs et restons attachés à la terre.

Entre Ste-Rose et Montréal

Le conseiller Gadbois demande l'élargissement de la voie et un élargissement à Cap Saint-Martin et à l'Abord-à-Plouffe

Dans une lettre qu'il adresse au ministre provincial de la voirie, le conseiller municipal Raoul Gadbois signale le congestionnement de la voie numéro 11, entre Ste-Rose et Montréal, et dit, en cela, se faire l'écho des plaintes nombreuses de la part des automobilistes.

M. Gadbois suggère que cette route soit élargie du double aux approches de Montréal et qu'elle soit élargie au carrefour du Cap-Saint-Martin au carrefour de l'Abord-à-Plouffe.

M. Gadbois estime en plus que la ville de Montréal devrait aménager un viaduc qui passerait au-dessous du boulevard Gouin.

M. Gadbois rappelle la fameuse déclaration d'Archimède: "Donnez-moi un point d'appui et je soulèverai le monde". Aujourd'hui, dit-il, tout le monde parle de sécurité. Il n'y a pas de sécurité sans stabilité et le point d'appui dont parle Archimède, nous l'avons dans l'agriculture.

M. Duplessis ajoute qu'on est toujours sûr de trouver dans nos campagnes le bon sens, la réflexion, la solidité des convictions religieuses.

N'ai-je pas raison de dire, souligne alors le premier ministre, que le gouvernement de la province et ceux qui aiment leur province, sont fiers des agronomes. Ils sont les grands médecins de l'agriculture. Ils jouent sur la terre québécoise un rôle patriotique de premier plan. Il y a des moments dans la vie où l'on se surprend à avoir des doutes, à nourrir des inquiétudes, de dis au peuple du Québec et même du Canada, qu'aucune profession libérale n'a autant d'importance et n'est plus nécessaire que la profession agronomique.

Après avoir parlé de la noblesse de la profession d'agronome, "l'avocat de la terre", M. Duplessis signale ensuite que le gouvernement de la province de Québec a fait pour les agronomes et l'agriculture.

Comme vous le constatez, dit-il, nous n'avons pas peur de prendre le chemin du tré-carré. Je vous ai dit que je vous parlerais à cœur ouvert et je le fais. Nous avons déjà fait beaucoup, mais nous ne pouvons tout faire du jour au lendemain. Nous devons procéder graduellement. La province de Québec est immense, elle couvre une superficie de 611.000 milles carrés, soit un territoire aussi grand que celui de la France, de l'Angleterre, de l'Ecosse, de l'Irlande, de l'île du Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick réunis. Nous devons répondre aux besoins de cet immense territoire pour la santé, les écoles, l'agriculture, la colonisation, la voirie, les travaux publics, etc.

M. Duplessis souligne alors le fait que les salaires des agronomes viennent d'être augmentés de \$500. J'ajoute, dit-il, que cette augmentation n'est pas suffisante, mais elle indique notre désir de faire des améliorations dans ce domaine. Pour ma part, je suis convaincu que ce que nous dépendons pour les agronomes constitue un placement. Vous pouvez être assurés de notre volonté ferme d'apporter des améliorations, signes de la grande possession agronomique. Nous avons commencé et nous allons continuer.

Les gains ont été assez nombreux hier sur tous les marchés nord-américains

L'indice des valeurs industrielles a accusé un gain de 1.8 point en place locale — Pétroles de l'Ouest très actifs à Toronto — Volume un peu moindre des transactions à Wall Street

Les fluctuations furent beaucoup moins fortes hier à la bourse et le volume des transactions effectuées beaucoup moins considérable. Il semble qu'un optimisme plus grand régnât actuellement sur le marché des valeurs comme le témoignent d'ailleurs les nombreux ralliements effectués hier sur la plupart des marchés nord-américains ainsi qu'à la bourse de Londres. Nombre de valeurs transigées ont enregistré des gains, quelques-uns substantiels.

En place locale

Les cours furent quelque peu à la hausse hier, continuant le

mouvement d'ascension commencé à la fin de la séance de mardi après-midi. Les gains enregistrés furent beaucoup plus nombreux que les pertes, soit 99 contre 49. L'indice des valeurs industrielles accusa à la fermeture un gain de 1.8 point et l'industrie du papier, la plus affectée lundi dernier, montrait un gain de 6.39 points. Le volume des transactions effectuées dans la section industrielle aussi bien que dans la section des mines fut beaucoup moins considérable que précédemment. Provincial Transport et Price enregistrèrent les gains les plus élevés, soit 1.2 point.

A Toronto

Les cours furent aussi à la hausse à Toronto et la demande assez bien soutenue. A la fermeture les gains étaient au nombre de 231 et les pertes de 122. Les pétroles de l'Ouest furent particulièrement actifs sur ce marché ainsi que les métaux usuels et les mines d'or.

A New-York

Des gains aussi élevés que \$4 par action furent enregistrés hier à la bourse de New-York alors que la demande, surtout au cours de la matinée, a été très forte. Plus tard dans la journée, les cours furent quelque peu à la baisse et on remarquait une assez forte hésitation chez les spéculateurs. Toutefois, hier après-midi, la demande fut de nouveau très intense et des gains, plus considérables que ceux montrés à l'ouverture, furent enregistrés. Le volume des transactions fut un peu moins considérable au total de 2.600.000 actions. L'indice de Dow Jones clôtura avec un gain de 2.61 points, attribuable surtout à la hausse montrée par les chemins de fer et les utilités publiques.

A Londres

Comme sur les marchés nord-américains, cette bourse a été assez active hier et des gains nombreux ont été enregistrés, particulièrement pour certaines valeurs étrangères qui avaient été fortement affectées lundi dernier. A la bourse des grains, les cours furent également plus élevés hier particulièrement à Winnipeg. A la bourse des grains de Chicago, pertes et gains furent en nombres sensiblement égaux et le volume des transactions peu considérable.



LA FÊTE DE TERRENEUVE — Le premier ministre ont marqué la fête de Terre-Neuve. La présentation de drapeaux à quatre escadrons du corps de cadets, du C.A.R.C., à St-Jean, lors des manifestations qui

LA BATAILLE DE LA MARGARINE

Me L.-E. Beaulieu demande au Conseil privé de confirmer le jugement de la Cour suprême

Le Parlement tenterait de protéger les fabricants de beurre — Les droits civils relèvent de la juridiction exclusive des provinces

Londres, 29 (C.P.) — Me L.-E. Beaulieu, représentant le procureur général de la province de Québec, a prétendu que le comité judiciaire du conseil privé devait confirmer un jugement de la Cour suprême du Canada autorisant la vente de la margarine.

Le procureur général de Québec et le sénateur W. D. Euler, qui a dirigé la campagne contre une loi fédérale interdisant la vente de la margarine, contestent un appel soumis par la fédération canadienne de l'agriculture contre le jugement de la Cour suprême.

Le statut fédéral qui a soulevé le litige est l'article 5A de la loi de l'industrie laitière. La Cour suprême avait jugé que cette loi se rapportait aux droits civils qui relèvent de la juridiction exclusive des provinces. Me Beaulieu a démontré que les mots "droits civils", pris dans leur sens le plus large, ne comprennent pas seulement les droits dérivant de contrats commerciaux ou civils, mais aussi le droit pour chaque individu de se livrer à toute profession et de s'engager dans toute occupation de son choix.

De plus, chaque individu a le droit d'opérer tout commerce ou toute entreprise dans le but de gagner sa vie. N'ayant observé que le Parlement tente de protéger les producteurs de beurre en prohibant la production d'un substitut, Me Beaulieu dit que sem-

bles provinces dans toutes matières qui relèvent de leur compétence exclusive. En conséquence, le jugement de la Cour suprême sur la section 5A est bien fondé car cette section ne réfère pas à la loi criminelle, ni à la réglementation du commerce ou de l'agriculture qui sont du domaine fédéral.

LETTER D'OTTAWA

Le rapport du comité d'enquête sur les pensions de vieillesse

La mise en vigueur de ses recommandations exigerait une dépense annuelle supplémentaire de \$250,000,000

Ottawa, 28. — M. Jean Lesage, député de Montmagny-L'Islet, a déposé aujourd'hui le rapport du comité parlementaire d'enquête sur les pensions de vieillesse dont il était l'un des présidents conjoints. C'est une pièce remarquable qui résume le travail le plus sérieux qui a probablement été accompli au cours de la session pluriennale que s'achève.

Le comité a tenu 52 séances et les quarante membres qui le composaient ont fait preuve d'une remarquable assiduité. Les procès-verbaux et témoignages, auxquels il faut ajouter les représentations de sept provinces et d'une vingtaine d'associations, représentent une précieuse documentation de quelque 1300 pages. Le rapport lui-même est un document de 130 pages d'une belle ordonnance. Il est probable qu'il en sera très souvent question au cours des prochaines années dans les discours politiques et les études sociologiques.

On ne prévoit pas que l'adoption du rapport soit proposée, d'abord parce que cela pourrait provoquer un débat qui retarderait indûment la prorogation de la session, et surtout parce que le gouvernement ne voudrait pas se voir lier d'avance par une expression d'opinion du Parlement. Le gouvernement s'inspire sans aucun doute du rapport lorsqu'il s'agit de préparer une révision de la loi des pensions de vieillesse, mais il n'arrêtera vraisemblablement pas sa politique avant la conférence fédérale-provinciale de cet automne.

Les recommandations du comité parlementaire n'ont rien de particulièrement inattendu. Il suggère un double système de pensions de vieillesse.

1° Un système universel de pensions de vieillesse pour toutes les personnes de 70 ans et plus. La prestation uniforme serait de \$40 par mois et il n'y aurait pas d'augmentation des richesses. La pension serait administrée par le gouvernement fédéral.

2° Un système d'assistance-vieillesse pour les personnes de 65 à 69 ans. L'allocation maximum serait de \$40 par mois et l'on exigerait une évaluation des richesses et des besoins. Le coût de cette assistance serait défrayé conjointement par le gouvernement fédéral et les provinces et l'administration en serait confiée aux provinces.

Quand le gouvernement a décidé d'instituer cette enquête parlementaire, il avait visiblement l'intention d'attirer l'attention de la population sur le coût des assurances sociales, de bien faire comprendre aux gens que l'on ne saurait rien obtenir pour rien et de mettre un frein aux réclamations de plus en plus exigeantes qu'on lui adressait. Le rapport insiste donc sur le coût de cette extension de notre système de pensions de vieillesse et sur les cotisations ou les impôts qu'il faudra établir pour en faire les frais.

Le rapport préconise une répartition tripartite du coût qui comporterait une cotisation des employés et des employeurs comme dans le cas de l'assurance-chômage et une contribution directe du trésor fédéral. Il prévoit cependant divers autres modes de financement de ce programme de pensions de vieillesse en indiquant de combien il faudrait accroître les divers impôts qui pèsent sur les contribuables pour percevoir les \$250,000,000 qu'il exige.

Le rapport préconise une répartition tripartite du coût qui comporterait une cotisation des employés et des employeurs comme dans le cas de l'assurance-chômage et une contribution directe du trésor fédéral. Il prévoit cependant divers autres modes de financement de ce programme de pensions de vieillesse en indiquant de combien il faudrait accroître les divers impôts qui pèsent sur les contribuables pour percevoir les \$250,000,000 qu'il exige.

De point de vue constitutionnel, le comité exprime l'avis que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux devraient, si on juge nécessaire une modification de la constitution, envisager la possibilité d'un amendement qui accorderait une juridiction concurrente au Parlement fédéral et aux législatures provinciales en matière de sécurité pour les vieillards. La participation du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, dit le rapport, est évidemment nécessaire à l'établissement d'un programme de pensions de vieillesse satisfaisant.

Le rapport du comité par M. Jean Lesage et le sénateur J. H. King mérite une étude approfondie. L'exécution du programme de sécurité pour la vieillesse qu'il préconise ne peut manquer d'avoir des répercussions considérables sur la vie de tous les contribuables canadiens. Pour acheter cette sécurité, il leur faudra en effet accepter une imposition qui sera onéreuse quel que soit le système de financement que l'on pourra choisir.

Pierre VIGANT

Le plan d'ensemble de Montréal-Nord

Hier après-midi, à la Commission métropolitaine, M. Archambault Dési, ancien maire de Montréal-Nord et membre de cette commission, a demandé que l'on fasse diligence en ce qui regarde l'établissement d'un plan d'ensemble pour cette municipalité.

Le conseil municipal et la Chambre de commerce de Montréal-Nord réclament cette mesure depuis plusieurs années. L'ingénieur de la Commission, M. J.-N. Langevin, répond que l'on poursuit un travail continu à ce sujet en apportant des corrections nombreuses au cadastre, par les soins d'un arpenteur géomètre.

M. Gérard Filion au congrès des instituteurs

Le premier congrès de la Fédération des instituteurs des cités et villes de la province de Québec, qui se tiendra au Cap-de-la-Madeleine, les 6, 7 et 8 juillet, présentera comme conférencier M. Gérard Filion, directeur du journal "Le Devoir". Au cours du banquet qui aura lieu en la salle Sainte-Madeleine, le soir du 7 juillet prochain, M. Filion exposera son point de vue sur les responsabilités sociales de l'instituteur. La carrière déjà remplie du directeur du "Devoir", ses activités à la direction de l'U.C.C. comme aussi ses réalisations au combat quotidien montréalais en font, aujourd'hui, une des voix les plus écoutées du Canada français.

L'organisation professionnelle du personnel enseignant se poursuit, dans le Québec, depuis 1937. Les fédérations ont vu le jour les unes après les autres jusqu'à la naissance de la Corporation générale, en avril 1946. Ce travail de consolidation n'a pas été accompli en marge des développements sociaux opérés durant cette décennie. Il n'est pas demeuré imperméable aux grandes idées qui prédominent actuellement. Il n'a pas été le fruit de la ségrégation, mais plutôt de la coopération et le rapprochement facile qu'on adresse aux instituteurs de ne voir que leurs intérêts professionnels vient à l'encontre de la saine sociologie qui veut que les membres d'une même profession s'occupent de leurs affaires parce qu'ils sont les seuls à les bien connaître.

La présence de M. Filion, comme celle de M. René Saint-Pierre, président de la Fédération des commissions scolaires de la province, est une nouvelle preuve que la revalorisation de la profession enseignante s'opère en harmonie avec le mouvement général de la société québécoise qui tente de mettre de l'ordre et de la coordination là où l'arbitraire et le caprice avaient établi en système la confusion et l'incohérence.

Les œuvres accomplies par les différents organismes professionnels des instituteurs témoignent d'un respect continu et toujours en éveil de l'évolution sociale en cours.

La présence, à ce congrès, de nombreux représentants des autorités religieuses, civiles et scolaires atteste de l'intérêt que suscitent et ont toujours suscité les responsabilités sociales des instituteurs.

Qui sent l'alcool n'est pas de ce fait en état d'ébriété

Un chauffeur qui sent l'alcool n'est pas, dit le tribunal, en état d'ébriété. Un automobiliste qui traverse une rue sous la lumière rouge n'est pas infailliblement coupable de conduite dangereuse. Voilà ce que décidait hier le juge Irénée Lagarde en libérant deux accusés.

Le premier, Roger Bourassa (28 ans, 2596 Saint-Zotique) était accusé devant le tribunal pour avoir conduit en état d'ivresse. Il avait provoqué une collision entre son camion et un tramway. Au moment de l'accident, qui fut violent, la police n'obtint de l'accusé que des réponses incohérentes. Il sentait l'alcool. Cependant, quelques minutes plus tard, il fournissait toutes les explications désirées.

Me Louis Robichaud, occupant pour la défense, a prétendu qu'au premier interrogatoire, son client était victime d'un choc nerveux que les policiers ont pris pour de l'ivresse.

Le juge a renvoyé la plainte en disant qu'il ne suffit pas de sentir l'alcool pour établir qu'on est en état d'ébriété.

Dans la seconde cause, il s'agissait d'Emile Bissonnette (2105 Bercy) qui avait traversé en voiture le coin des rues Sainte-Catherine et Amherst, malgré la lumière rouge. Il était entré en collision avec un autre automobiliste et on l'accusait de conduite dangereuse.

Le juge a renvoyé la plainte avec les explications suivantes: "Si l'accusé avait agi de la sorte à plusieurs reprises ou qu'il avait conduit sa voiture en déviant des zigzags, la plainte aurait été fondée. Mais celui qui devient distrait un instant et oublie d'effectuer un arrêt réglementaire n'a pas commis le même genre d'offense."



Le Dr Donatien MARION, qui vient d'être élu président du Cercle universitaire de Montréal.

Les finissants des cours du soir à l'Ecole des H.E.C.

Environ 400 élèves se sont présentés cette année aux examens des cours du soir de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales sur un nombre d'inscriptions d'environ 650. Plus de 275 ont passé avec succès leurs examens qui portaient sur la comptabilité, les mathématiques financières, le droit commercial, le droit civil, l'économie politique, la pratique des affaires, la correspondance commerciale, les relations extérieures, l'administration du personnel et les langues étrangères. Voici la liste de ceux qui, après cinq années d'études, ont obtenu un certificat qui leur donne droit, après quelques années de stage dans un bureau comptable, de se présenter aux examens pour l'obtention de leur C.A. Nous donnons au début la mention obtenue:

Tres bien: V. Filiatrault, G. Turcotte, R. Beaudoin, L. Montfils, P. Dubord, C.-H. Dion, F. Bouchard, A.-E. Corbail, G. Charette, J.-J. Boucher, J.-C. Bleau, L. Bévin, M. Imbeault, H. Mercier, Roland Allaire, Roger Allaire, J. Leblond de Brumath, R. Souchereau, A.-H. Viau, V. Forget, R. Mathieu, R. Chevrier, R. Lemire, R. Gagné. Bien: B. Fournier, R. Héon, R. Pelletier, A. Giguère, A. L'Heureux, C. Bouvier, M. Larose, M. Bourgon, A. Marthia.

Assez bien: G.-L. Bélanger, A. Perreault, M. Roby, A. Pepin, R. Desnoyers, M. M. Perreault, J. Méneveau, N. Guernon.

Ordinations chez les Franciscains

Mgr Prosper Durand, O.F.M., a présidé ce matin une ordination générale chez les Franciscains du boulevard Rosemont.

Ont été ordonnés cinq prêtres: les RR. PP. Hercule Paradis, Li-guori Gosselin, Balthole Charbonneau, Hilari Bedard, Marie-Albert Baril. Cinq sous-diacres: Benjamin Rodrigue, Vianney Lainesse, Belarmin Hébert, Valbert Héroux, Léonide Gouin. Vingt-sept autres clercs ont reçu des ordres mineurs.

Le R. P. Marie-Albert Baril chantera sa première messe solennelle dimanche, le 2 juillet, à 9h. du matin.

Votre montre marche-t-elle bien? Sinon, confiez-la à des experts. SERVICE DE 6 JOURS. J. Omer ROY JOAILLIER 1658 est, MONT-ROYAL AMHERST 2618

ENSEMBLE DE VALISES
DE CONSTRUCTION SOLIDE ET DE BELLE APPARENCE

TEL QU'ILLUSTRE
Variété de 18 couleurs, toiles: brun et beige pâle ou foncé, rouge et beige pâle ou foncé, bleu et beige pâle ou foncé, etc.

Imperméables à l'eau, grâce à leur fabrication soignée, fin plastique, ces valises assurent une longue durée.

COMPONNETTE
J. BRASSARD, prop.
LANCASTER 6933
236 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

L'ensemble de 3 valises... \$41.75
ou, à l'unité, la grande 21 po... \$17.75
la moyenne, 18 po... \$12.25
la petite de 14 po... \$10.75

Memo-
aux membres
du clergé
Si vous allez à Rome
consultez-nous pour vos vêtements
— mesures individuelles
— sur rendez-vous
— livraison en 48 heures
— si nécessaire.

Joly INC.
tailleurs
HA. 1171

251 est, rue Ste-Catherine

SPECIALITE du VENDREDI
au CAFE PROVINCIAL

1165 ST-HUBERT, près Dorchester

Votre hôte,
le chef
ALBERT PANIZZA
BOUILLABaisse
BOUILLABaisse
BOUILLABaisse
BOUILLABaisse

REPAS SERVIS de 11 hrs a.m. à la FERMETURE
Pour réservation: HA. 4600
LEO DEMERS, prop.

Le moment est propice, alors que l'affaire de Corée suscite des inquiétudes, de rappeler le problème anglo-américain et non résolu que posent les armes atomiques au point de vue moral. D'ailleurs, avec la campagne que livrent les communistes pour l'interdiction de ces armes, le monde occidental, en particulier le monde chrétien, sera peut-être forcé d'examiner de plus près ce problème de moralité.

Car cette manœuvre communiste est dangereuse. Nous savons bien que les communistes sont ennemis de la paix; leurs persécutions religieuses, leurs implacables dictatures le témoignent amplement. Et néanmoins, parce qu'ils l'utilisent comme arme de propagande, le beau vocabulaire de paix tend à devenir suspect. La plupart de ceux qui l'emploient aujourd'hui, hors du camp communiste, sentent le besoin de se dissocier des éléments plus ou moins communistes qui se réclament hypocritement de la paix.

Dans ce contexte, la propagande communiste pour l'interdiction des armes atomiques risquerait de rendre suspects d'apaisement ou de pacifisme outré ceux qui dans le camp occidental continuaient de dénoncer ces armes de destruction massive, de réclamer comme un minimum la promesse que nous n'emploierions pas les premiers ces armes monstrueuses. Les communistes ont sans doute voulu embarrasser les adversaires de Moscou dans la guerre froide, mais leur geste aura été utile puisqu'il provoque des prises de position plus précises.

Les spécialistes de la science atomique aux Etats-Unis se sont trouvés tout de suite impliqués dans ce débat. Depuis longtemps ils dénoncent la guerre atomique et réclament de Washington une politique plus circulaire. La requête pour l'interdiction des armes atomiques, lancée par des groupements communistes, notamment le Congrès de la paix tenu à Stockholm, proclame un objectif qu'ils approuvent. Mais ils ne signeront pas la requête, malgré l'invitation que leur a faite M. Joliot-Curie.

Un éditorial du Bulletin of the Atomic Scientists expose cette attitude. L'on y dit que pour supprimer les armes atomiques, et pour établir un contrôle international strict, ainsi que le réclament les communistes, il faut tenir compte des aspects techniques du problème, et d'exigences que les Soviétiques n'acceptent pas. La radioactivité d'une pile atomique en opération empêchera les inspecteurs d'en vérifier le contenu, de sorte que l'autorité internationale chargée du contrôle devra savoir ce qu'on y a mis d'abord. C'est autour de ce problème que tournerait la question de savoir si telle installation atomique employée à des fins pacifiques peut ou non être convertie à un usage militaire, et donc la question des précautions à prendre.

Ces savants demandent à M. Joliot-Curie d'obtenir de Moscou que les experts soviétiques puissent discuter avec ceux de l'Occident ce problème éminemment scientifique et technique, ce que le gouvernement soviétique rend impossible. En attendant, ils ne signeront pas la requête bien qu'ils en approuvent les conclusions et qu'ils travaillent dans ce sens depuis cinq ans.

Mais ces savants des Etats-Unis ne s'en tiennent pas à une attitude négative. Ils poursuivent leur propre campagne contre la bombe atomique et la bombe H. Dans le numéro d'avril de leur Bulletin, M. Hans A. Bethe, auteur de la théorie thermo-nucléaire sur l'énergie solaire, consacre un long article à la bombe à hydrogène. Après avoir parlé de l'aspect théorique du sujet, et abordé la question de savoir si cette arme peut redonner aux Etats-Unis la supériorité d'armement qu'ils possédaient avant que les Russes eussent la bombe atomique, il aborde ce qu'il considère comme l'aspect le plus important du problème : l'aspect moral.

L'argument qu'on emploie d'ordinaire, écrit M. Bethe, c'est que nous sommes devant un pays qui ne toutes les valeurs humaines que nous cherissons, et que toute arme, quelque terrible qu'elle soit, doit être utilisée pour empêcher ce pays et sa doctrine de dominer

le monde. On dit qu'il vaut mieux perdre notre vie que notre liberté, mais là n'est pas la question. "Je crois, ajoute-t-il, que nous perdrons bien plus que nos vies dans une guerre livrée avec des bombes à hydrogène, que nous perdrons en fait toutes nos libertés et nos valeurs humaines en même temps."

Vouloir utiliser la bombe à hydrogène, continue-t-il, c'est tomber dans la vieille erreur que la fin justifie les moyens. Les communistes prétendent pouvoir tout faire pour réaliser éventuellement le bonheur de l'humanité; leur promesse est fautive, mais même si elle était vraie, le monde chrétien ne saurait admettre que ce but justifierait la régression de la vie privée, la migration brutale des populations, les traitements inhumains dans les camps de travail, la suppression des libertés personnelles, etc.

S'il existe un conflit entre les deux camps c'est surtout parce que l'Occident s'oppose aux moyens que les communistes emploient et veut continuer d'employer. Nous détruirions nos propres fins en utilisant des moyens du même genre. Nous voulons la paix fondée sur la confiance mutuelle. Y parviendrons-nous en employant des bombes à hydrogène? Et l'auteur conclut: Si nous gagnons une guerre avec des bombes H, l'histoire retiendra non pas les idéaux pour lesquels nous aurons combattu, mais les méthodes que nous aurons employées. Ces méthodes seront comparées à celles de Genghis Khan en Perse.

Pour la bombe H, comme pour les autres armes et méthodes de guerre, les moralistes catholiques font les distinctions classiques. Ainsi, le R. P. Connell, C.S.S.R., a conclu dans le magazine Sign of the Cross, que dans une juste guerre, et sur des objectifs militaires, comme une grande flotte disséminée en mer, cette arme serait légitime. Mais d'autre part il condamne la destruction massive des populations, et il refuse d'accepter la théorie moderne que chaque citoyen est un combattant.

Il reste cependant que les bombes A et H du camp occidental sont destinées à supprimer des villes entières, à exterminer des populations civiles. Et c'est pourquoi la thèse de M. Bethe, même si elle ne fait pas toutes les distinctions théoriques légitimes, est si impressionnante. L'Occident prétend, au nom des droits de la personne, qu'il y a des limites que l'Etat ne doit pas franchir, et pour faire triompher ce point de vue nos chefs politiques et militaires sont prêts à tout, ils ne reconnaissent aucune limite à leur droit d'extermination. Comment la suppression de populations entières, de civils, de femmes, d'enfants, par centaines de milliers à la fois, avec des bombes H ou A, peut-elle être un moyen légitime et efficace de faire triompher les droits de l'homme?

La radio nous a annoncée la semaine dernière une condamnation des armes atomiques par les cardinaux et archevêques de France. Mais nous n'avons ensuite rien trouvé dans les dépêches d'agence sur ce sujet. En attendant le courrier qui nous permettra de vérifier cette nouvelle, on peut se demander si les grandes agences d'information ont supprimé volontairement une nouvelle défavorable aux vues des chefs du bloc de l'Atlantique. Ce serait un acte contraire aux principes qui fondent la liberté de la presse, puisqu'il s'agit d'une information de toute première importance.

Si la propagande communiste contre les armes atomiques s'avère dangereuse, c'est parce que l'Occident s'en tient à ce sujet à une attitude absurde et radicalement indéfendable, incompatible avec les principes que nous voulons défendre. Ces armes aveugles posent, un grave problème moral que nos chefs ne peuvent plus éluder, car les communistes disposent ainsi d'arguments qui, même sur des lèvres menteuses, gardent un reflet de leur vérité et restent redoutables. L'incident de Corée rend la question plus urgente; il ne faut pas attendre l'effondrement d'une mobilisation pour décider si nous aurons le droit d'utiliser les premiers des bombes A ou H contre des populations civiles.

Paul SAURIOL

Notre excitation belliste

L'excitation commence. Elle se vit à Washington. Elle se vit à Ottawa par contagion. Elle est déjà dans nos journaux.

"Il faut, vient d'écrire le Star, agir fermement et fortement en Corée, quel qu'en soit le risque. Nous devons lui donner à la Corée du Sud) plus qu'un appui. Nous devons lui donner assez pour gagner. Nous devons accepter toutes les conséquences que cela implique. Par toutes les conséquences, nous voulons dire la guerre."

Est-ce un mot échappé au courant de la plume? Une sorte de lapsus? Un terme qui dépasse l'idée, ou plus exactement, qui traduit l'émotion? C'est plus que cela. Le rédacteur s'arrête sur ce mot de guerre. Il le contemple

hier le mot de Pie XII quelques jours avant l'invasion de la Pologne en 1939: Le danger est imminent, mais il est encore temps. Rien n'est perdu avec la paix. Tout peut être avec la guerre. Le risque de guerre est le risque majeur.

Mais la Russie joue avec une astuce que tous nos journaux mettent en relief. Et de Washington, avec une désinvolture étonnante, on intervient à fond, on risque son prestige, on met de côté le respect des formes, on utilise l'événement sans pudeur, comme si, au cœur de certains, l'événement était le bienvenu. On fait agir un Conseil de Sécurité qui l'absence de la Russie transforme presque en conseil de guerre occidental; celui-ci décrète des sanctions militaires contre un Etat dont par ailleurs il ne semble pas reconnaître l'existence, et se mêle ainsi d'une guerre civile. Puis Washing-

ton opère une volte-face en Chine, et interdit les attaques contre Formose. Il y a là de l'absurdité, du calcul, et encore une fois l'affreux risque de la guerre générale.

Il n'est pas probable qu'elle éclate. Mais on nous y achemine. Et ici, ceux qui retenaient leurs poussées intérieures pour une guerre préventive applaudissent bruyamment.

Pourtant, rien n'est perdu avec la guerre. Tout peut être avec la paix.

L'Etat-Providence

S. Exc. Mgr P.-E. Léger vient de dénoncer les dangers et les excès de l'Etat-Providence. Il le prenait en terre canadienne la mise au point récente de S. S. Pie XII. Du discours pontifical prononcé le 3 juin, on n'a voulu retenir que les passages relatifs à la cogestion de l'entreprise. Mais le Pape y a abordé bien d'autres sujets. Il a déclaré notamment: "... accablé de la confiance quasi superstitieuse... dans un Etat-Providence chargé de procurer à chacun de ses ressortissants et dans toutes les circonstances de la vie le droit à des exigences, au bout du compte irréalisables".

On ne saurait tirer de cette phrase une politique précise: ce n'est d'ailleurs pas le domaine de l'Eglise. Mais Pie XII définit un esprit; et il constate un état de fait quand il parle d'"exigences au bout du compte irréalisables". Certaines le sont en effet, non par la mauvaise volonté des capitalistes ou des gouvernants, mais par la nature des choses.

Pas de contradiction

Un ami chrétien me félicite d'un article paru la semaine dernière, qui s'intitulait: Sous l'indigence ou dans un bain de sang? Il y a vu une contradiction avec l'attitude de Paul Sauriol sur les pensions de vieillesse.

En fait, il n'y a pas de contradiction. Les dépenses de guerre sont folles d'abord parce qu'elles sont des dépenses de guerre, en fonction d'une politique de guerre; elles sont folles aussi parce qu'elles n'ont pas de rapport avec nos moyens.

S'il s'agit de se ruiner, partageons entre nous nos propres dépenses, et ruinons-nous pour des œuvres de paix. Mais s'il s'agit de se ruiner?

Confit possible

Je ne reviendrai pas sur la situation fort bien examinée par Paul Sauriol. Il me paraît évident qu'en matière de pensions de vieillesse, les limites économiques du Canada sont vite atteintes; et des projets qui semblent attirants sur le papier sont proprement ruineux dans la réalité. L'Etat-Providence coûte cher, et si riches que nous nous croyions, nous n'avons pas les moyens de nous l'octroyer intégralement. Trop abaisser l'âge de la pension dans un système étatique comme dans un régime privé —

LETTRES AU DEVOIR

LE SCANDALE DES VIVRES

M. le rédacteur, Permettez-moi de venir protester dans les colonnes de votre journal, contre l'exploitation dont est victime le consommateur dans le domaine des vivres, particulièrement de ce temps-ci.

Tous ceux qui vont acheter chez les bouchers de ce temps-ci se cassent la tête à essayer de procurer à leurs familles un peu de viande sans les priver de légumes et autre nourriture nécessaire à la santé. Les prix sont astronomiques. Y a-t-il un peu de bon sens à ce qu'en un pays riche et d'abondance com-

me le nôtre (comme le déclame la propagande officielle), les gens aient peine et misère à joindre les deux bouts?

Pourquoi donc, les autorités qui empêchent les prix de descendre trop bas, ne prennent-elles pas les mesures voulues pour empêcher ces mêmes prix de devenir trop élevés? On a été capable de le faire durant la guerre, eh bien! qu'on le fasse encore en face du chômage menaçant, puisque les producteurs ne veulent pas comprendre le bon sens.

J'EN AI ASSEZ

TRANSPORT URBAIN

Monsieur le Président, Messieurs les Membres du Comité exécutif, Cité de Montréal, Messieurs,

A son assemblée annuelle tenue à Montréal le 20 mai dernier, les actionnaires de la Compagnie d'Entreprise du Terminus de Montréal et le Bureau de direction m'ont prié de vous donner les avis suivants qu'ils considèrent dans le véritable intérêt de la population de Montréal.

1. Conformément aux faits qui se sont passés depuis quelques années et récemment, d'après les rapports faits par la Commission d'étude du transport et la Commission d'étude de la circulation, la population de Montréal a augmenté de 50% en 1950, les actionnaires sont convaincus que la question de l'amélioration du transport en commun dans l'île de Montréal semble dépasser la compréhension et les moyens de l'administration de Montréal et spécialement les ingénieurs experts étrangers qui ignorent complètement les véritables besoins économiques de Montréal.

2. Vu que par la dernière loi (Bill No 100) la Cité de Montréal n'a pas été autorisée par l'intermédiaire d'une Commission de transport à entreprendre la construction de voies souterraines ou élevées ni d'autoroutes telles que celles proposées par la Compagnie des Tramways et par la Commission d'étude du transport et que cette dernière n'a plus la main d'œuvre, les actionnaires ont d'avis que toutes dépenses en ce sens seraient illégales.

3. Vu que d'après la dernière loi, les dépenses pour faire toutes les études et recherches nécessaires et préparer tous les plans et devis utiles à l'amélioration ultérieure du transport en commun, c'est faire porter sur les épaules de la population active un fardeau écrasant. Et c'est empêcher d'accorder à celle-ci un salaire vital.

On paraît avoir pensé à Ottawa, au comité parlementaire qui vient d'enquêter sur la question. Domage qu'on pense moins au coût d'une politique belliste.

Peut-on payer le salaire vital?

Je voudrais signaler à ce sujet une étude parue il y a déjà quinze mois, et dont il a peu été parlé. Elle est de M. A.-F. Goudreau et s'intitule: Peut-on payer le salaire minimum vital au Canada?

M. Goudreau s'appuie d'abord sur des enquêtes menées au Canada (celles du Council of Federation for Community Service et de la L.O.C.); il les rajuste à l'époque, au coût de la vie, aux conditions actuelles, et parvient à un minimum vital moyen, pour le Canada, de \$1,857 par année.

Puis il étudie la productivité nationale, dans une série de calculs assez complexes, mais dont les bases paraissent prudentes. Je ne le suivrai pas dans toutes ces opérations, que nous aimerions voir discutées par des techniciens.

Enfin, il compare les deux données obtenues. Et il conclut: "Il s'en faut de 900 millions que le chiffre des salaires réels équilibre celui des salaires hypothétiques. Et cela en une année d'embauchage intégral (1947). Le paiement du salaire vital tel qu'actuellement établi chez nous suppose donc une productivité accrue de l'organisme économique, non pas simplement une meilleure répartition de la richesse actuelle."

En d'autres termes: même sans accroître la sécurité sociale, le salaire vital est aujourd'hui impossible; que le chômage augmente et l'écart entre la réalité et les exigences de la justice augmentera en proportion; que l'âge des pensions de vieillesse soit abaissé et le déficit prendra des proportions dangereuses. Il se répartira donc sur les salaires payés aux travailleurs en activité.

Le problème semble sérieux ment posé. On ne le constate pas avec joie. Mais de même que les bonnes intentions et les théories ne suppriment pas la crue d'une rivière, de même on ne se débarrassera pas des arguments de M. Goudreau par des haussements d'épaules, en le taxant de libéral ou en rappelant les mauvais pronostics des économistes. Je ne connais pas ses opinions et je ne prends pas ses conclusions à mon compte. Mais elles devraient inciter ses pairs à examiner la situation de près.

Une telle étude nous avertit, en tout cas, d'y aller douce et piano en matière de pensions de vieillesse, quelles que soient la gravité et l'urgence de la question posée. Sans quoi ce sont les travailleurs qui paieront en définitive pour les pots cassés.

André L.

HISTOIRE DES ENFANTS TRISTES

Qu'appelle-t-on encombrement?

Maisons surpeuplées — Incohérence du placement — Douze enfants normaux chez les débiles — Où placer un mongolien? Dans une famille... Pour 1.000 places non encore prêtes, 5.000 demandes — Et pendant ce temps...

Plusieurs fois déjà nous avons fait allusion à l'encombrement de nos institutions d'enfance, celles surtout qui sont destinées aux il-légitimes.

Mais que signifie au juste "encombrement" et d'après quels critères jugeons-nous, en profanes, que cet encombrement existe?

RAPPEL

En trois heures de visites et sources de revenus garanties par le gouvernement fédéral et d'autres sources éventuelles de revenus, les actionnaires sont d'avis que la Compagnie d'Entreprise du Terminus de Montréal est la seule organisation capable de régler le problème du transport dans l'île de Montréal, transport lié à ceux de nos compagnies de chemin de fer, d'autobus, de camions et d'autres.

Cette entreprise coopérative a obtenu l'étude de ses sources de revenus par la Commission royale du transport au Canada, nommée par le gouvernement fédéral. En anticipation, le gouvernement fédéral par l'intermédiaire de son ministère des transports, est actuellement à faire l'étude des recommandations proposées par la Compagnie d'Entreprise du Terminus de Montréal. Les actionnaires sont aussi d'avis qu'il est du devoir de l'administration municipale de faire une étude adéquate du système double de transport en commun proposée par ladite Compagnie.

Ce système étage comprenant le stationnement d'autos en dessous, couvrirait éventuellement toute l'île de Montréal et sera sans charges réelles à la cité.

La Compagnie des Tramways sera appelée à y faire circuler ses autobus ou trolley-bus sur ces doubles voies et à les entretenir à ses frais.

En plus, la Compagnie des Tramways sera autorisée par la Compagnie d'Entreprise du Terminus de Montréal à ne charger que cinq billets pour 25 cents avec correspondance sur tout le territoire métropolitain de Montréal et tout déficit sera comblé par les sources de revenus de la Compagnie d'Entreprise du Terminus de Montréal.

Les actionnaires sont d'avis qu'une circulation saturée dans une rue est améliorée en la réduisant de 25% ou de 50% et non en y accumulant un trafic "pudding" quels que soient les élargissements coûteux et illusaires de surface.

Les actionnaires prient le comité exécutif et le conseil de la cité de se rendre à sa demande sans hésitation, d'y mettre toute leur énergie et de coopérer avec eux en dirigeant toutes dépenses initiales dont la Compagnie d'Entreprise du Terminus de Montréal aurait besoin en vue d'activer l'étude (déjà commencée par le gouvernement fédéral) des moyens de résoudre le problème du transport au Canada. Cette dernière solution entraînerait nécessairement celle du transport sur le territoire de Montréal à cause de sa situation stratégique et économique au Canada et ses sources nouvelles de revenus.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres, le Bureau de direction s'attend donc à une décision favorable et immédiate de la part des membres du comité exécutif et du conseil de la cité.

Plus d'avis de décès en Roumanie soviétisée

Les avis de décès seront désormais interdits dans les journaux de la République populaire roumaine. Cette mesure a été prise en raison de nombreux suicides qui ont lieu journellement en Roumanie. On voudrait de la sorte empêcher que ceux qui apprennent la mort d'une personne qu'ils connaissent, s'intéressent à la cause du décès. (S.P.C.)

MONGOLIEN

Un autre exemple? — Considérez le cas de ce bébé mongolien dont la maman mourait au début de la présente année. Comme il était de beaucoup le plus jeune de la famille et que le père ne pouvait pas songer à tenir maison pour lui seul, il fallut lui chercher un refuge.

Les institutions? Pas une seule n'a voulu le recevoir, pas même pour la pension très convenable que le père voulait payer. Une seule réponse dans toutes les institutions: pas de place.

Mais il fallait bien le placer

Plus d'avis de décès en Roumanie soviétisée

Les avis de décès seront désormais interdits dans les journaux de la République populaire roumaine. Cette mesure a été prise en raison de nombreux suicides qui ont lieu journellement en Roumanie. On voudrait de la sorte empêcher que ceux qui apprennent la mort d'une personne qu'ils connaissent, s'intéressent à la cause du décès. (S.P.C.)

MONGOLIEN

Un autre exemple? — Considérez le cas de ce bébé mongolien dont la maman mourait au début de la présente année. Comme il était de beaucoup le plus jeune de la famille et que le père ne pouvait pas songer à tenir maison pour lui seul, il fallut lui chercher un refuge.

Les institutions? Pas une seule n'a voulu le recevoir, pas même pour la pension très convenable que le père voulait payer. Une seule réponse dans toutes les institutions: pas de place.

Mais il fallait bien le placer

Plus d'avis de décès en Roumanie soviétisée

Les avis de décès seront désormais interdits dans les journaux de la République populaire roumaine. Cette mesure a été prise en raison de nombreux suicides qui ont lieu journellement en Roumanie. On voudrait de la sorte empêcher que ceux qui apprennent la mort d'une personne qu'ils connaissent, s'intéressent à la cause du décès. (S.P.C.)

MONGOLIEN

Un autre exemple? — Considérez le cas de ce bébé mongolien dont la maman mourait au début de la présente année. Comme il était de beaucoup le plus jeune de la famille et que le père ne pouvait pas songer à tenir maison pour lui seul, il fallut lui chercher un refuge.

Les institutions? Pas une seule n'a voulu le recevoir, pas même pour la pension très convenable que le père voulait payer. Une seule réponse dans toutes les institutions: pas de place.

Mais il fallait bien le placer

Plus d'avis de décès en Roumanie soviétisée

Les avis de décès seront désormais interdits dans les journaux de la République populaire roumaine. Cette mesure a été prise en raison de nombreux suicides qui ont lieu journellement en Roumanie. On voudrait de la sorte empêcher que ceux qui apprennent la mort d'une personne qu'ils connaissent, s'intéressent à la cause du décès. (S.P.C.)

MONGOLIEN

Un autre exemple? — Considérez le cas de ce bébé mongolien dont la maman mourait au début de la présente année. Comme il était de beaucoup le plus jeune de la famille et que le père ne pouvait pas songer à tenir maison pour lui seul, il fallut lui chercher un refuge.

Les institutions? Pas une seule n'a voulu le recevoir, pas même pour la pension très convenable que le père voulait payer. Une seule réponse dans toutes les institutions: pas de place.

Mais il fallait bien le placer

Plus d'avis de décès en Roumanie soviétisée

Les avis de décès seront désormais interdits dans les journaux de la République populaire roumaine. Cette mesure a été prise en raison de nombreux suicides qui ont lieu journellement en Roumanie. On voudrait de la sorte empêcher que ceux qui apprennent la mort d'une personne qu'ils connaissent, s'intéressent à la cause du décès. (S.P.C.)

MONGOLIEN

Un autre exemple? — Considérez le cas de ce bébé mongolien dont la maman mourait au début de la présente année. Comme il était de beaucoup le plus jeune de la famille et que le père ne pouvait pas songer à tenir maison pour lui seul, il fallut lui chercher un refuge.

Les institutions? Pas une seule n'a voulu le recevoir, pas même pour la pension très convenable que le père voulait payer. Une seule réponse dans toutes les institutions: pas de place.

Mais il fallait bien le placer

Plus d'avis de décès en Roumanie soviétisée

Les avis de décès seront désormais interdits dans les journaux de la République populaire roumaine. Cette mesure a été prise en raison de nombreux suicides qui ont lieu journellement en Roumanie. On voudrait de la sorte empêcher que ceux qui apprennent la mort d'une personne qu'ils connaissent, s'intéressent à la cause du décès. (S.P.C.)

MONGOLIEN

Un autre exemple? — Considérez le cas de ce bébé mongolien dont la maman mourait au début de la présente année. Comme il était de beaucoup le plus jeune de la famille et que le père ne pouvait pas songer à tenir maison pour lui seul, il fallut lui chercher un refuge.

Les institutions? Pas une seule n'a voulu le recevoir, pas même pour la pension très convenable que le père voulait payer. Une seule réponse dans toutes les institutions: pas de place.

Mais il fallait bien le placer

Plus d'avis de décès en Roumanie soviétisée

Les avis de décès seront désormais interdits dans les journaux de la République populaire roumaine. Cette mesure a été prise en raison de nombreux suicides qui ont lieu journellement en Roumanie. On voudrait de la sorte empêcher que ceux qui apprennent la mort d'une personne qu'ils connaissent, s'intéressent à la cause du décès. (S.P.C.)

MONGOLIEN

Un autre exemple? — Considérez le cas de ce bébé mongolien dont la maman mourait au début de la présente année. Comme il était de beaucoup le plus jeune de la famille et que le père ne pouvait pas songer à tenir maison pour lui seul, il fallut lui chercher un refuge.

Les institutions? Pas une seule n'a voulu le recevoir, pas même pour la pension très convenable que le père voulait payer. Une seule réponse dans toutes les institutions: pas de place.

Mais il fallait bien le placer

Plus d'avis de décès en Roumanie soviétisée

Les avis de décès seront désormais interdits dans les journaux de la République populaire roumaine. Cette mesure a été prise en raison de nombreux suicides qui ont lieu journellement en Roumanie. On voudrait de la sorte empêcher que ceux qui apprennent la mort d'une personne qu'ils connaissent, s'intéressent à la cause du décès. (S.P.C.)

MONGOLIEN

Un autre exemple? — Considérez le cas de ce bébé mongolien dont la maman mourait au début de la présente année. Comme il était de beaucoup le plus jeune de la famille et que le père ne pouvait pas songer à tenir maison pour lui seul, il fallut lui chercher un refuge.

Les institutions? Pas une seule n'a voulu le recevoir, pas même pour la pension très convenable que le père voulait payer. Une seule réponse dans toutes les institutions: pas de place.

Mais il fallait bien le placer

Plus d'avis de décès en Roumanie soviétisée

Les avis de décès seront désormais interdits dans les journaux de la République populaire roumaine. Cette mesure a été prise en raison de nombreux suicides qui ont lieu journellement en Roumanie. On voudrait de la sorte empêcher que ceux qui apprennent la mort d'une personne qu'ils connaissent, s'intéressent à la cause du décès. (S.P.C.)

MONGOLIEN

Un autre exemple? — Considérez le cas de ce bébé mongolien dont la maman mourait au début de la présente année. Comme il était de beaucoup le plus jeune de la famille et que le père ne pouvait pas songer à tenir maison pour lui seul, il fallut lui chercher un refuge.

Les institutions? Pas une seule n'a voulu le recevoir, pas même pour la pension très convenable que le père voulait payer. Une seule réponse dans toutes les institutions: pas de place.

Mais il fallait bien le placer

Plus d'avis de décès en Roumanie soviétisée

Les avis de décès seront désormais interdits dans les journaux de la République populaire roumaine. Cette mesure a été prise en raison de nombreux suicides qui ont lieu journellement en Roumanie. On voudrait de la sorte empêcher que ceux qui apprennent la mort d'une personne qu'ils connaissent, s'intéressent à la cause du décès. (S.P.C.)

MONGOLIEN

Un autre exemple? — Considérez le cas de ce bébé mongolien dont la maman mourait au début de la présente année. Comme il était de beaucoup le plus jeune de la famille et que le père ne pouvait pas songer à tenir maison pour lui seul, il fallut lui chercher un refuge.

Les institutions? Pas une seule n'a voulu le recevoir, pas même pour la pension très convenable que le père voulait payer. Une seule réponse dans toutes les institutions: pas de place.

Mais il fallait bien le placer

Plus d'avis de décès en Roumanie soviétisée

Les avis de décès seront désormais interdits dans les journaux de la République populaire roumaine. Cette mesure a été prise en raison de nombreux suicides qui ont lieu journellement en Roumanie. On voudrait de la sorte empêcher que ceux qui apprennent la mort d'une personne qu'ils connaissent, s'intéressent à la cause du décès. (S.P.C.)

MONGOLIEN

Un autre exemple? — Considérez le cas de ce bébé mongolien dont la maman mourait au début de la présente année. Comme il était de beaucoup le plus jeune de la famille et que le père ne pouvait pas songer à tenir maison pour lui seul, il fallut lui chercher un refuge.

Les institutions? Pas une seule n'a voulu le recevoir, pas même pour la pension très convenable que le père voulait payer. Une seule réponse dans toutes les institutions: pas de place.

Mais il fallait bien le placer

Plus d'avis de décès en Roumanie soviétisée

Les avis de décès seront désormais interdits dans les journaux de la République populaire roumaine. Cette mesure a été prise en raison de nombreux suicides qui ont lieu journellement en Roumanie. On voudrait de la sorte empêcher que ceux qui apprennent la mort d'une personne qu'ils connaissent, s'intéressent à la cause du décès. (S.P.C.)

MONGOLIEN

Un autre exemple? — Considérez le cas de ce bébé mongolien dont la maman mourait au début de la présente année. Comme il était de beaucoup le plus jeune de la famille et que le père ne pouvait pas songer à tenir maison pour lui seul, il fallut lui chercher un refuge.

Les institutions? Pas une seule n'a voulu le recevoir, pas même pour la pension très convenable que le père voulait payer. Une seule réponse dans toutes les institutions: pas de place.

Mais il fallait bien le placer

Plus d'avis de décès en Roumanie soviétisée

Les avis de décès seront désormais interdits dans les journaux de la République populaire roumaine. Cette mesure a été prise en raison de nombreux suicides qui ont lieu journellement en Roumanie. On voudrait de la sorte empêcher que ceux qui apprennent la mort d'une personne qu'ils connaissent, s'intéressent à la cause du décès. (S.P.C.)

MONGOLIEN

Un autre exemple? — Considérez le cas de ce bébé mongolien dont la maman mourait au début de la présente année. Comme il était de beaucoup le plus jeune de la famille et que le père ne pouvait pas songer à tenir maison pour lui seul, il fallut lui chercher un refuge.

Les institutions? Pas une seule n'a voulu le recevoir, pas même pour la pension très convenable que le père voulait payer.

Vive la science de la bonne cuisine!

Séances d'études culinaires réparties sur une dizaine de jours à l'École d'éducation familiale et sociale — Trente-quatre communautés représentées — Bourses d'étude du gouvernement de la province à 25 institutrices des commissions scolaires

Pour répandre de plus en plus les notions du bien manger chez nos Canadiens et les principes d'une alimentation saine et profitable, le Service d'enseignement ménager de la province, parmi ses nombreuses initiatives, organise pour la troisième année consécutive à Montréal, des cours d'art culinaire auxquels sont invités tous les professeurs, les responsables de la cuisine dans les institutions, etc.

Ces cours se donnent actuellement à l'École d'éducation familiale et sociale, dirigée par les religieuses de Notre-Dame du Bon Conseil.

Le gouvernement de la province accorde en outre des bourses d'études aux institutrices des commissions scolaires désireuses de suivre ces cours.

Vingt-cinq professeurs, cette année, profitent de ces avantages et viennent de différents points de la province: Malartic, Noranda, Port-Arthur, La Tuque, Trois-Rivières, Shawinigan, etc.

Les cours, qui se poursuivront jusqu'au 8 juillet, seront entrecoupés de visites dans de grandes et de moyennes industries de la ville et de la campagne, dans de grands magasins de provisions, etc.

La majorité des auditeuses de ces cours est formée de religieuses puisque ce sont elles, surtout, qui dirigent les écoles d'enseignement ménager. Il faudrait une photographie évidemment pour vous donner une idée de la diversité des cornettes, des coiffes, des coiffettes et des voiles.

En effet, il y a environ trente-quatre communautés différentes représentées à ces cours. Mentionnons, en autres: les Ursulines de Gaspé, de Roberval, de Rimouski,

des Trois-Rivières; les Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie; les Filles de Jésus, du Cap-de-la-Madeleine; les Soeurs de Jésus et de Marie de Silly; de la Présentation de Marie; les Filles de la Charité; les Soeurs des Saints Coeurs; les Soeurs du Saint-Rosaire de Rimouski; de la Providence; les Auxiliaires des âmes du purgatoire; les Soeurs de l'Immaculée-Conception; de la Sainte-Famille; de Notre-Dame du Bon Conseil; Saint-Joseph de Saint-Vallier; Franciscales de Marie; Notre-Dame du Perpétuel-Secours; les Soeurs de la Charité; les Dames de la Congrégation; les Soeurs du Bon-Conseil de Chicoutimi; les Soeurs de Saint-Paul-de-Charlottesville; de Sainte-Anne des Monts; Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe; de Sainte-Jeanne-d'Arc, d'Orléans; du Bon-Pasteur, de Québec; les Filles de la Charité de Saint-Louis, de Loretteville; les Soeurs de Sainte-Croix, de Nominique; Les Dominicaines du Rosaire des Trois-Rivières; les Soeurs de Sainte-Jeanne-d'Arc des évêchés des Trois-Rivières et de Nicolet, etc., etc.

Les cours sont sous la direction de Mère Jeanne Charbonneau, assistée de Soeur Yvette Aubé, de Soeur Jeanne Bélanger et de six autres professeurs d'enseignement ménager et portant sur la théorie, la pratique et la démonstration culinaires.

Le seul chapitre des viandes est très élaboré suivant son importance et les autres sont à l'avenant.

Par la qualité de l'enseignement qui s'y donne on comprend que ces cours, organisés par le Service d'enseignement ménager de la province de Québec, soient de plus en plus populaires.

G. S.



RICHESSSE CANADIENNE — Symbole de l'esprit du Canada et du jour de la Confédération, ce chœur de jeunes chanteurs en fait aussi l'orgueil. A l'arrière plan de cette photo par Malik d'Ottawa, on reconnaît la Tour de la Paix, autre symbole canadien de paix et de libertés démocratiques. (Photo C. P.)

Messe de réparation à la Vierge

Pour répondre à la demande de la Très-Sainte-Vierge à Fatima, il y aura, samedi 1er juillet, messe réparatrice au Cœur-Immaculé-de-Marie. Elle sera célébrée

à 8 h., chapelle Notre-Dame-de-la-Miséricorde, rue Querbes, près St-Viateur. La messe sera suivie de la récitation du Rosaire de la Victoire pour manifester leur amour envers la Vierge-Marie.

Un contrat est un contrat

Montréal. (C.P.) — Un mari qui a mentionné un cadeau de \$5,000 à sa femme dans leur contrat de mariage il y a 24 ans doit en verser le montant même s'il n'avait pas les \$5,000 quand le cadeau a été fait. C'est la décision qui vient d'être prise en Cour supérieure.

En obligeant Seymour Gibson à payer \$5,000 à sa femme, dont il est séparé, le juge G. G. Mackinnon a déclaré que le cadeau ne pouvait être annulé que s'il était prouvé que ce cadeau avait été fait frauduleusement dans l'intention d'éviter un créancier.

Dans sa défense, Gibson a dit que la dette n'était pas exigible parce qu'aucune limite de temps n'avait été fixée dans le contrat. Il a ajouté que, puisqu'il n'avait pas les \$5,000 quand le contrat a été signé, le don était sans signification, étant donné que personne ne peut donner ce qu'il n'a pas.

Le tribunal a répliqué que l'absence de limite de temps signifiait que Mme Gibson pouvait ré-

CARNET MONDAIN

FARLEY-BRISSON

Dernièrement, avait lieu le mariage de Mlle Julienne Brisson, fille de M. Julien Brisson, C.R., et de Mme Brisson, de Laprairie, à M. Louis Farley, fils de M. et Mme Arthur-Raymond Farley, de Hull.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée à 10 h., en l'église paroissiale de la Nativité, de Laprairie, par M. l'abbé Gabriel Martin, cousin de la mariée, alors que la messe a été célébrée par M. l'abbé Georges Deland, autre cousin de la mariée. Mlle Marie-Germaine

clamer le don quand il lui plairait et le manque d'argent à l'époque est entièrement hors de propos.

Feuilleton du "Devoir"

JE VOUS ATTENDAIS...

roman d'ELISABETH VERNON

traduction de Claude d'Arthès.

56 (suite)

Dans son trouble, Linden le maudissait et il maudissait aussi cette adolescence dont le corps svelte, le sourire timide, les grands yeux émuvement obsédants nuit et jour son esprit. Qui, que ne ferait-il pas pour saisir l'occasion, comme disait ironiquement Pierre. Il se plierait à toutes ses exigences, il irait jusqu'à épouser sa "petite amie" délaissée.

— Attendez, Saint-Maur, je vous fais mes excuses. J'ai réfléchi, j'accepte votre proposition.

— Bon, merci, tout s'arrange. Pierre se leva et alla devant la cheminée, fixant les cendres éteintes.

— Nous sommes d'accord, il vaut mieux qu'Avril soit en Angleterre jusqu'à ce que tous ces mystères s'éclaircissent. J'ai une propriété dans le Yorkshire (oh! bien modeste) qu'une tante, mariée à un Anglais, m'a laissée. C'est, à vrai dire, un simple cottage, longtemps occupé par des locataires; il est actuellement habité par une de mes cousines, célibataire d'âge mûr. Je vous prie d'y conduire la petite.

— Pourquoy?

— Saint-Maur se retourna brusquement.

— Vous l'avez remarqué, je pense, Avril m'est fort attachée; si elle loge dans une maison qui m'appartient, elle aura l'illusion que je ne l'ai pas oubliée.

— Elle serait bien mieux chez ma sœur.

— Brissons là, c'est une condition sine qua non.

Linden se taisait; il se sentait pourtant humilié par cette phrase impérieuse, le sang lui montait aux joues. Il feignait l'indifférence et se mit à rire:

— J'ignorais vos alliances anglaises.

— Elles existent, mon cher colonel; si nous avons la guerre, c'est dans l'armée anglaise que je combattrai.

— Pourquoi ça?

— Non parce que je n'aime pas mon pays, mais parce que je vois chez nous une sorte de désagrè-

gation, un laisser-aller, un esprit faussé qui m'inquiètent. Croyez-moi, la France sera peut-être vaincue; si elle l'est, elle se relèvera. Néanmoins, ce sera sur les ruines du régime actuel.

— N'est-ce pas? Et ceci nous ramène au fait (que vous prendrez en considération, j'espère) de l'adoration d'Avril pour moi. Par contre, elle est très jeune; lorsqu'elle ne me verra plus, elle m'oubliera, voyons... au bout d'un mois... deux mois? Le cœur des femmes est volage. Et vous viendrez la voir souvent à Misten House, vous lui donnerez de bons conseils, un peu comme un oncle, ce sera très bien. Si elle n'est pas mariée, ce que j'espère, pas réellement mariée du moins... ou si ce Chantry est condamné à mort... Eh bien! vous l'épouserez. Elle est riche, vous l'êtes, vos situations de fortune sont identiques. L'argent appelle l'argent. Le handicap de sa mémoire perdue ne vous arrêtera pas, j'en suis sûr. Vous la traiterez avec bonté; elle a besoin de ménagements; moi, je n'en aurais peut-être pas toujours ménagés.

Linden posait son regard intense. En proie à des sentiments contradictoires, tantôt il reconnaissait qu'il lui devait tout; cette occasion inouïe, ses espoirs actuels, sans doute son bonheur futur; tantôt il le haïssait, sachant combien il serait difficile d'effacer l'impression faite par cet homme sur Avril.

Appuyé à la vieille cheminée sculptée de sa demeure ancestrale avec une grâce nonchalante, il dégageait une force, non seulement physique, mais morale. La force physique ne suffit pas pour entrer dans l'intelligence Service et ce corps d'élite sait choisir ses hommes. Quelle femme n'aurait pas subi l'emprise de Pierre de Saint-Maur? Quelle fille serait restée indifférente à son charme viril? D'autre part, voyait-on souvent pareille dureté de cœur, pareille sécheresse? Il se souciait bien peu de perdre sa "petite amie", peut-être même le général, n'ayant pas, après tout, son genre.

(à suivre)



LA LIGUE DE LA JEUNESSE FÉMININE CHEZ LE MAIRE — Les membres de la Ligue de la Jeunesse féminine viennent d'élire leur comité exécutif pour l'an prochain. L'assomblée des élèves a eu lieu au bureau de Son Honneur le maire Camille Houde, qu'on voit ci-dessus procédant à la cérémonie. On remarque, de gauche à droite: Mlle Juliette Parent,

2e vice-présidente; Jacqueline Lallemant, secrétaire; Jeanne Cyphor, 1ère vice-présidente; le maire Houde; Mlle Jacqueline Moisan, présidente; Xavière LeFebvre, archiviste; Madeleine Béliveau, trésorière; et Mme Paul Lippens, trésorière adjointe. Mme Roger Laurin, ex-présidente, qui fait partie d'office du bureau de direction, n'apparaît pas sur la photo.

La femme noire et sa lente évolution

De la femme que l'on vendait, prêtait, échangeait à la femme qui peut au moins disposer aujourd'hui de sa vie

La femme noire! Encore hier, elle était un objet utile parfois aux travaux des champs. On s'en servait aussi pour les corvées du ménage et du village. Ses parents la vendaient, la prêtait, l'échangeait même pour des marchandises. Ce que l'on attendait d'elle, c'était son travail. Sa beauté et sa jeunesse intéressaient les siens en tant qu'ils pouvaient en retirer un peu plus de profit — le père obtiendrait peut-être une vache de plus si sa fille bien portante est coiffée à la dernière mode — oh! cet accroche-cœur descendant sur la joue droite, comme c'est payant!

Et son âme? Que voulez-vous! Avant l'arrivée des missionnaires, ses parents ne savaient même pas qu'ils en possédaient une, eux-mêmes; comment alors se seraient-ils préoccupés de celle de leur fille?

Tout de même, la femme mariée devait avoir un peu plus d'affection et de soins! Encore là, son époux était son maître, elle était sa propriété. Pour la posséder, il a vu à son beau-père "des douzaines de pièces d'indienne, des marmottes de fonte et des fusils à pierre, des coffres de traite et des sacs de sel, des chèvres et des moutons". Sa femme est à lui et elle doit se plier à ses mille caprices. D'ailleurs, elle ou une autre, son mari traitait souvent un vieux polygame sans pitié.

A ce sujet, le R.P. Briault, des Pères du Saint-Esprit, l'auteur du magnifique ouvrage *Dans la forêt du Gabon* fait mention d'une femme âgée que son mari avait chassée de son foyer par un soir de novembre où il pleuvait dru. "Comme elle regardait silencieusement vers nous, écrit-il, son immobilité finit par fixer notre attention. Nous allâmes voir. Ce que nous vîmes nous fit reculer. De la tête aux pieds, la malheureuse paraissait atteinte d'une sorte de lépre, elle avait la peau fendue de larges déchirures purulentes ou grouillaient des vers... Elle expliqua péniblement qu'on la chassait et, ne sachant où aller mourir, elle s'était traînée chez nous."

La femme noire durant tout le cours de sa vie n'avait aucune protection, elle n'était l'objet d'aucune attention, qu'elle fût fille, femme ou mère. On a même vu un fils chasser sa mère malade parce "qu'elle brûlait trop de bois pour se chauffer et qu'elle ne pouvait plus se procurer du bois".

En un mot, c'était le paganisme des profondes forêts noires et la femme était abandonnée à elle-même.

Pourtant vint un jour où la lumière se répandit sur la montagne et dans la plaine. Peu de temps après accoururent vers les missionnaires, vers nos pères, nos frères, nos religieuses, tous ceux que la vie avait malmenés: les malades, les infirmes, les pauvres, les affaiblis. Et parmi cette cohue évincée, les noirs tenaient une large place. Comme elle a toujours fait à travers les siècles, l'Eglise s'est alors penchée sur toutes ces misères humaines et, avec amour, elle est allée vers la femme noire, elle l'a élevée et la soutient.

Ici et là, en de multiples points du continent africain, des oeuvres de toutes sortes ont surgi malgré les obstacles presque insurmontables apportés par la nature elle-même et par le caractère propre des Noirs. Toutefois, un premier contact s'est établi et un second... Puis, un beau jour, les soeurs missionnaires construisirent un orphelinat pour les enfants abandonnés. Elles eurent beaucoup à faire, ces bonnes religieuses, car alors le Noir était persuadé de cet axiome implacable que "tout bébé dont la mère meurt doit périr".

Il fallut lutter contre ces préjugés païens... Pourtant une modeste école s'éleva et suivit toute une organisation d'oeuvres médicales: un sanatorium, une léproserie, un dispensaire, une maternité et des pouponnières, l'une des oeuvres les plus nécessaires pour la sauvegarde de la famille noire.

Nous ne pouvons passer sous si-

lence le travail héroïque de ces sœurs de bien et de paix que sont les religieuses missionnaires auprès de la femme noire. Elles savent, elles, combien d'heures elles ont passées à l'éducation et à la réhabilitation de l'indigène; de quelle patience elles ont dû faire preuve pour diminuer quelques-unes des causes qui compromettent la vie de la femme noire et son influence sur sa famille.

Dieu merci! Présentement, beaucoup a été fait; mais il reste encore beaucoup à faire. La grande pitié de la femme et de l'enfance noires demeure l'un des grands problèmes à résoudre.

Cependant l'espoir remplit le cœur du missionnaire quand, à la tombée de la nuit, il voit défiler devant sa demeure les religieuses noires se rendant à la chapelle pour réclamer l'office. Il pense alors en lui-même: "Si le Seigneur a donné des Soeurs Noires à l'Afrique, il la gratifiera de bien d'autres faveurs". Son âme alors "surabonde de joie" et il a foi pour la femme noire en des jours encore meilleurs.

— Maris et femmes ne devraient jamais travailler dans le même bureau: ils voient trop ce qu'ils font l'un et l'autre.

— Le mari devrait essayer d'apporter de l'intérêt aux affaires familiales, faire des suggestions pour les repas de temps à autre.

— La maîtresse de maison devrait avoir sa toilette faite et mise correctement pour le retour de son mari.

— Le mari ne devrait pas présumer que sa femme ne comprend rien à ses problèmes de travail. Il doit au contraire lui parler de ces problèmes; elle pourrait même lui aider à l'occasion.

— Aucun des deux ne doit vivre seulement pour les intérêts de l'autre; les deux doivent avoir des intérêts différents mais les deux doivent s'intéresser à l'un et à l'autre.

— Les statistiques compilées ici fournissent quelques détails intéressants sur le problème du mariage. Le meilleur âge pour se mettre en ménage, du côté de la femme, est de 25 à 30 ans; pour l'homme, 30 ans. Les années les plus critiques dans le mariage: la troisième et la cinquième.

— Le silence des longues soirées qui s'étend année après année, entre mari et femme comme un rideau de fer" a attiré l'attention des journaux politiques dans lesquels donnent les conseils suivants:

— Pas assez d'épouses lisent les journaux qui les tiendraient au courant des questions nationales et mondiales. Le fait d'avoir de jeunes enfants est une bonne excuse mais seulement pour quelques années.

— Etre en amour n'est pas une raison suffisante, du moins pas pour une vie entière.

— Les maris — et il y a deux côtés à tous les troubles conjugaux — devraient apporter plus d'aide aux tâches ménagères de leurs femmes de façon à ce qu'ils soient prêts ensemble et aussi tôt que possible, à profiter de leurs soirées.

Heures d'affaires l'été: lundi à vendredi, 9 h. 30 à 5 h. 30 — Le magasin ferme toute la journée le samedi durant juil. et août

SPECIAL VENDREDI CHEZ EATON



Rég. 3.98 à 12.50

Frais chapeaux d'été... Venez de bonne heure!

De notre stock régulier — à prix réduit, pour solder vendredi, en raison de séries incomplètes de modèles et teintes. Choix de tressage délicat ou grossier, petits ou grands modèles, garniture de rubans, fleurs, voilettes. Teintes: noir, brun, marine, rouge, vert, blanc.

Spécial vendredi 1.98 à 5.95

S.V.P. Pas de commandes téléphoniques ni postales CHAPEAUX (RAYON 364), AU DEUXIEME, CHEZ EATON

T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

AVIS IMPORTANT AUX REVERENTES SOEURS ECONOMES

Comme pour les années passées, à Québec, ou à St-Laurent, la compagnie "SUPREME" aura son kiosque, (No 77), au Congrès des Hôpitaux Catholiques de 1950, à Québec, les 26, 27 et 28 juin courant, et nous vous invitons cordialement à vous y arrêter quelques instants, juste le temps de réaliser les offres magnifiques que nous aurons pour vous.

LES PRODUITS ALIMENTAIRES SUPERME LTEE 7250, rue St-Hubert, Montréal 10

VOICI UN HOMME qui est en bonne voie



Il a débuté comme petit commis dans une modeste succursale de banque, tout comme son gérant l'avait fait avant lui. Il est maintenant, lui aussi, en bonne voie de réussir.

Il apprend la pratique bancaire en travaillant sous la direction d'hommes d'expérience. Il suit, en outre, des cours de banque.

Comme la plupart des banquiers, il aura l'avantage, au cours de sa carrière, de connaître plusieurs régions du pays, et divers milieux. Il cultivera en lui la compréhension et le jugement que vous attendez de votre banquier.

Parti de la succursale qui est à votre service, il s'élèvera peut-être jusqu'aux plus hautes fonctions. Le gérant général de sa banque a commencé, comme lui, au bas de l'échelle.

ANNONCE COMMANDITÉE PAR VOTRE BANQUE

Une seche manche a suffi au Montréal pour l'emporter

Les Royaux comptent cinq fois à la 8e pour gagner par 5 à 1

Les équipiers de Walter Alston ont eu raison des Orioles hier soir au stade — Septième victoire de la saison pour Clyde King

Après avoir subi un échec mardi soir aux mains des Orioles de Baltimore, les Royaux de Walter Alston sont revenus à la charge hier et ont réussi à venger l'échec subi la veille car grâce à la belle tenue de Clyde King les joueurs de Dick Cullip ont été vaincus par 5 à 1 mais comme le Rochester a gagné contre les Cubs de Springfield, les représentants de la métropole canadienne ont dû se contenter de la deuxième position, une partie derrière les meneurs du circuit de l'Internationale.

La joute d'hier soir a donné lieu à un intéressant duel de lanceurs jusqu'à la huitième manche car Medlinger et King ont fait excellente figure au monticule mais tout à coup les joueurs locaux tombèrent sur les balles du lanceur visiteur et trois coups réussis produisirent les cinq points de son favori. En plus de leurs coups bien placés, les Royaux ont été favorisés par trois passes au premier but dont une faite intentionnellement. Le gérant Cullip décida de remplacer Medlinger par Ray Shore, un droitier, et ce dernier a mis fin à la manche en retirant Bridges.

Le point compté par les visiteurs a été obtenu sans mérite car une erreur de Wally Fiala, à la manche initiale, a permis à Young de croiser le marbre.

Clyde King a pu enregistrer sa septième victoire de la saison en tenant ses adversaires à six coups sûrs en huit manches et il céda sa place à Ronnie Lee après que le pilote du Montréal eut décidé d'envoyer Toby Atwell au bâton à la place du lanceur King. Lee se tira très bien d'affaire car il retira les trois frappeurs dans l'ordre.

Johnny Welaj et Don Thompson ont réussi à faire compter deux points chacun tandis que Chuck

La série entre ces deux clubs prendra fin ce soir avec une seule joute à l'affiche, qui commencera à 8 h. 30 précises. Omar Turk Lowe sera probablement le choix de notre pilote pour faire face aux visiteurs.

BALTIMORE	ab	p	c	r	a	e
Young, 2b	4	0	2	1	2	0
Condon, 1b	3	0	1	1	0	0
Barna, cf	3	0	1	1	0	0
Quintini, cf	4	0	0	0	0	0
Byam, 1b	3	0	1	1	0	0
Klutz, r	3	0	1	1	0	0
Pellagrini, ac	4	0	0	0	2	1
Kerna, 2b	3	0	0	0	0	0
Medlinger, 1	3	0	0	1	1	0
Shore, 1	3	0	0	0	0	0
Totaux	31	0	6	24	9	1

MONTREAL	ab	p	c	r	a	e
Climo, 1b	3	1	1	2	2	1
Thompson, 1b	4	1	2	0	0	0
Welaj, 2b	3	1	1	2	2	1
Phillips, 2b	3	1	2	0	0	0
Wells, 1b	4	0	2	1	0	0
King, 1	3	0	1	6	0	0
Atwell, 1	3	0	0	0	0	0
Totaux	30	5	7	24	2	1

xx—Frappa pour King à la 8e.
BALTIMORE 000 000 05x—3
MONTREAL 100 000 000—1

SOMMAIRE — Points produits par Barna, Thompson 2, Condon, Welaj 2, Climo, Sacrifice: Woyt, Laisné sur but, Baltimore 5. Retires au bâton: Medlinger 5, King 4, Lanceur gagnant: King (7-3). Lanceur perdant: Medlinger (2-5). Arbitres: Borgia, Felski, O'Connor. Assistance: 5,240. Temps: 1:33.

Autre victoire de Houtteman

Détroit, 29. — Art. Houtteman, lanceur droitier des Tigres de Detroit, est devenu hier le premier artiller des ligues majeures à enregistrer sa dixième victoire de la saison lorsqu'il a vaincu les White Sox de Chicago par 6 à 2 en limitant les visiteurs à neuf coups espacés. Le club local a pu conserver son avance de quatre parties et demie en tête de la Ligue Américaine. C'était la quatrième victoire consécutive du jeune lanceur de 22 ans pendant que cinq défaites ont été portées à son compte depuis l'ouverture des séries de 1950.

Houtteman a été bien supporté par ses compagnons de jeu qui ont réussi un total de 12 coups sûrs et ce sont particulièrement Hoot Evers et Don Kolloway qui ont aidé la cause du jeune artiller, le premier en frappant son quatorzième coup de circuit de la saison tandis que Kolloway obtint son troisième coup de quatre buts à la sixième manche.

CHICAGO	ab	p	c	r	a	e
Cartagel, ac	4	0	0	1	3	1
Cliff, 1b	4	0	1	2	0	0
Zernial, cf	4	0	1	2	0	0
E. Robinson, 1b	4	0	1	3	4	0
W. Robinson, 1b	4	0	2	0	0	0
Majewski, 3b	1	0	0	1	3	0
Goldberry, 1b	1	0	0	0	0	0
Rickett, 1b	1	0	0	0	0	0
Maal, 1b	1	0	0	0	1	0
xxxHoot, 1b	1	0	0	0	0	0
Gumpert, 1b	1	0	0	0	0	0
Totaux	32	2	9	24	9	1

xx—Frappa pour Houtteman à la 2e.
xx—Frappa pour Majewski à la 9e.
xxx—Court pour E. Robinson à la 3e.

DÉTROIT — Points produits par: Lippin, ac 5; 1-2-4-3-0; Priddy, 2b 4; 1-3-2-2-1-0; Kell, 3b 4; 1-3-2-2-1-0; Evers, cf 4; 1-1-1-0-0-0; Groth, cf 4; 1-0-1-2-0-0; Kolloway, 1b 4; 1-0-1-2-0-0; Houtteman, 1 4; 4-0-0-0-1-0-0.

CHICAGO — Points produits par: Zernial, Rickett, Kell, Evers 2, Kolloway 2, Butts, 2b 2, Condon, Welaj 2, Climo, Sacrifice: Woyt, Laisné sur but, Chicago 2. Retires au bâton: Houtteman 2, Lanceur gagnant: Houtteman (10-5). Lanceur perdant: Houtteman. Arbitres: Stevens, Kowan, Hurley, McKinnley. Temps: 2:02. Assistance: 9,984.

Carl Furillo blessé hier

Brooklyn, 29. — Les Dodgers de Brooklyn ont gagné la partie d'hier contre les Giants de New York mais ils ont perdu les services de Carl Furillo, qui a été victime d'un accident et qui devra prendre un repos forcé de plusieurs jours.

Les hommes de Burd Shotton ont vaincu les protégés de Léo Durocher par le compte de 5 à 3 pour prendre une revanche sur les New Yorkais qui avaient triomphé la veille.

Furillo a été atteint à la tête par un lancer de Sheldon Jones à la huitième manche et il dut être transporté à l'hôpital. On ne connaît pas encore la gravité de son cas au moment où ces lignes étaient écrites. Furillo s'était passé durant cette partie car il avait frappé un coup de circuit avec un joueur sur les buts à la quatrième manche.

Preacher Roe a alloué neuf coups sûrs espacés pour remporter sa neuvième victoire de la saison. Il a accordé quatre buts sur balles et il a retiré trois frappeurs au bâton. Sheldon Jones a été débaît de son sixième échec.

Le premier coup de circuit de la saison de Gene Heranski a fait compter ce qui devait être les points décisifs à la septième manche. Heranski a frappé ce coup de quatre buts avec Billy Cox sur les buts.

NEW-YORK	ab	p	c	r	a	e
Stanky, 2b	5	0	1	2	1	0
Lockman, 1b	4	1	3	3	2	0
Irvin, cf	4	0	0	0	0	0
Westrum, 1b	4	0	0	0	0	0
Thompson, 2b	3	0	0	0	0	0
Thompson, 3b	3	1	1	2	0	0
Gilbert, 1b	3	1	1	3	1	0
Kilgus, 1b	3	0	0	0	0	0
Jones, 1	3	0	0	1	1	0
xxMaguire	1	0	0	0	0	0
Totaux	33	3	9	24	7	0

xx—Frappa pour Gilbert à la 9e.
xx—Frappa pour Jones à la 9e.

BROOKLYN — Points produits par: Cox, 3b 4; 1-2-0-3-0-0-0; Heranski, 1b 4; 0-0-0-0-0-0-0; Snider, cf 4; 0-0-0-0-0-0-0; Robinson, 2b 3; 2-1-6-2-0-0-0; Furillo, 1b 3; 0-0-0-0-0-0-0; Russell, cf 3; 0-0-0-0-0-0-0; Hodges, 1b 3; 0-0-0-0-0-0-0; Campanella, 1b 3; 0-0-0-0-0-0-0; Reese, ac 1; 0-0-0-0-0-0-0; Roe, 1 1; 0-0-0-0-0-0-0.

Totaux 33 3 9 24 7 0

xx—Frappa pour Gilbert à la 9e.
xx—Frappa pour Jones à la 9e.

LE CLASSEMENT

LIGUE INTERNATIONALE

Club	V	D	Diff.
Rochester	40	30	571
Montreal	38	33	359
Jessy-City	36	22	386
Baltimore	32	29	352
Springfield	33	33	308
Toronto	28	37	426
Buffalo	32	41	349

LIGUE NATIONALE

Club	V	D	Diff.
St-Louis	35	23	583
Philadelphie	33	28	581
Boston	32	28	541
Chicago	30	29	508
New-York	30	30	500
Pittsburgh	28	38	571
Cincinnati	20	41	328

LIGUE AMÉRICAINNE

Club	V	D	Diff.
Détroit	43	19	494
New-York	40	25	615
Cleveland	38	27	571
Boston	38	30	559
Washington	29	33	483
Chicago	27	37	423
Philadelphie	22	43	338
St-Louis	21	40	344

Dans la Ligue Internationale

(10 manches.) 000 000 110 0-4 7 0
Rochester 200 100 100 1-3 12 0
Batteries: Irvin et Snider; Reese et Wilber; Marshall (10); Circuits: Hollis, Sepkowski, Jackson, Richmond.

Jessy-City 201 103 100-9 12 1
Toronto 081 000 003-6 12 2
Batteries: Thompson, Fox (13); West (9) et Voss; Wright, Britton (1); Bowlers (6) Powell (6) et Plumbo; Lanceur gagnant: Fox; Lanceur perdant: Wright; Circuit: Snider.

Syracuse 005 000 000-3 12 0
Buffalo 011 000 000-2 6 1
Batteries: Peterson et Hayworth; Wood et Novick.



AUX REGATES DE VALLEYFIELD — Vue aérienne de la magnifique baie Saint-François de Valleyfield, où se dérouleront les régates annuelles, les 1er et 2 juillet prochains. Cette baie forme un des plus beaux parcours naturels en Amérique. Elle permet aux spectateurs une vue tout à fait libre des épreuves, tandis que de leur côté, les concurrents peuvent évoluer à l'aise, à des vitesses maximums. On s'attend que près de 75,000 spectateurs prennent place sur ses rives, durant les régates.

Grand Entry devra porter 122 livres dans le handicap Memorial Cattarinich

Le porte-couleurs des fermes Fantasy aura à concéder quatre livres à Canada's Teddy dans la principale épreuve de samedi à Blue Bonnets

C'est Grant Entry, le porte-couleurs des Fantasy Farms, qui s'est vu assigner la plus lourde pesant, soit 122 livres, pour le handicap memorial Jos. Cattarinich, la principale course de la matinée d'ouverture du meeting du Jockey Club samedi après-midi à Blue Bonnets. D'une valeur de \$3,000 ajoutée cette classique annuelle est la plus riche disputée cette saison et ne sera surpassée que par le King's Plate, devant être disputé le 15 juillet pour une bourse de \$4,000 ajoutées et les cinquante guinées traditionnelles de roi.

Canada's Teddy, appartenant à Mme M. Fishman, de Toronto, devra porter un fardeau de 116 livres identique à celui de Kingavrie, propriété de l'écurie Parkwood.

L'arrivée à Blue Bonnets de plusieurs chevaux de Toronto a été accompagnée par celle de nouveaux jockeys qui feront oublier le

départ de George Chermie et de quelques autres. Au nombre des nouveaux venus se trouve C. Ulrich, venu de Narragansett. Les autres qui ont fait application pour obtenir des licences sont l'apprenti R. E. Smith, H. R. Bailey, H. Williams et N. Neilson.

Le meeting du Jockey Club sera le meilleur de la saison locale tant par la qualité des courses que par les plus nombreuses assistances. Des records d'assistance, de paris et de rapidité se seront vraisemblablement abaissés. La crème des chevaux canadiens participera aux principaux stakes. Les courses de longue distance seront plus nombreuses du fait que les chevaux ont atteint le meilleur de leur forme et la compétition continuera d'être grande chez les jockeys. Le champion Emilio Rodriguez, du meeting de King's Park Jockey Club ne semble pas avoir l'intention d'accepter, pour le moment du moins, l'offre du riche sportsman Roebing, de Monmouth Park. Il méritait d'être surveillé lors de la prochaine réunion car il a prouvé son habileté en compilant un total de 122 points durant les derniers quatorze jours de courses.

La première course de samedi sera pour deux ans et d'une distance de quatre furlongs et demi. La quatrième épreuve sera d'un mille, les sixième et septième d'un mille et un furlong tandis que la huitième sera d'un mille et un quart.

Voici la liste des nominations et les pesanteurs assignées par le secrétaire des courses Jimmy Phelan: Our Question, 110; Ships Pass, 108; Whirling Dust, 106 Kingavrie, 118; McGill, 113; Grand Entry, 122; Theodore, 114; Canada's Teddy, 118; Unionville, 106; Maple Wood, 106; High Air, 108; Rip Away, 113; Regan Lad, 114; Capacabana, 114.

Dans la Ligue Provinciale

Trois joutes furent disputées hier dans les séries du circuit Albert-Molini et les clubs Granby et Saint-Hyacinthe ont été vainqueurs dans ces rencontres de la Ligue Provinciale.

Le Granby eut raison du Farnham par le compte de 12 à 6 grâce à douze coups sûrs bien placés Kimball et Latshaw avec deux circuits chacun ont été les meilleurs des vainqueurs. Cotoir a également brillé en cognant un circuit.

Le St-Hyacinthe a continué à belle poussée en battant le St-Jean au compte de 15 à 7.

Handy a dirigé l'offensive des vainqueurs avec trois coups sûrs pour faire compter quatre points Nick Malfara, avec deux coups sûrs, Christie, avec deux coups sûrs et René Dufort avec deux coups sûrs également se sont distingués pour les vainqueurs.

Dans l'autre joute le Sherbrooke a vaincu le Drummondville par 9 à 2.

Trois joutes seront disputées ce soir. St-Jean joue à Sherbrooke à 8 h. 30; Drummondville à Granby à 8 h. 30 et Farnham à St-Hyacinthe à 8 h. 30 également.

Granby: 200010522—12 12 v Farnham: 200112000—6 10 1 André et Cotoir; Sevalen, Fialca (9) et Marcell.

St-Jean: 403000000—7 11 4 St-Hyacinthe 33040010—15 12 1 Chalfoux, Kelly (4), Gralino (5) et Delorenzo; Musinger et Valois.

Sherbrooke 000005031—9 12 1 Drummondville 002000000—2 6 2 Roche et Pascual; White et Armstrong.

Les joutes des ligues majeures

Les parties disputées hier dans les séries régulières des ligues de baseball Américaine et Nationale ont donné les résultats suivants:

LIGUE AMÉRICAINNE

Club	V	D	Diff.
Cleveland	41	20	1100—18 20 0
St-Louis	01	00	0 00—2 9 3
Lemon et Hegan, Murray, Dornish, Johnson, Pine, Kretz et Lohr, Washington	00	01	0000—1 3 1
New-York	02	00	0003—3 0 0
Mims et Evans; Reynolds et Serra, Boston	02	00	0001—3 0 0
Philadelphia	00	01	0000—2 11 0
Kindert et Tebbitts; Brindle et Guerra.			

LIGUE NATIONALE

Club	V	D	Diff.
St-Louis	10	01	1100—3 9 1
Chicago	02	00	0222—15 13 1
Munster, Boyer, Hearn et Rose, Lade et A. Walker.			
Philadelphia	01	00	0000—1 1 2
Philadelphia	00	00	0000—3 0 0
Meyer, Church et Semnick; Sain et Cooper.			
Cincinnati	10	04	0000—3 9 0
Pittsburgh	10	03	0002—4 9 2
Fox, F. Smith et Howell; Werle, Dickson et Mueller, Turner.			



"Il a apporté au Canada la pensée française et la civilisation."

SAMUEL DE CHAMPLAIN

... LA BIÈRE

CA C'EST D'LA BIÈRE

LA BRASSERIE CHAMPLAIN LIMITÉE

QUÉBEC — MONTREAL

Combats qui intéresseront les fervents de la boxe

Le programme préparé pour mardi soir prochain au stade Exchange par le promoteur Godbout devrait être un véritable gala sportif

Le promoteur Raoul Godbout a pratiquement complété son programme pour la séance de boxe qu'il offrira mardi soir prochain au stade Exchange alors que dans la finale Armand Savoie sera opposé à Jean Richard, dans un combat de dix rondes.

Le protégé de Cliff Sowery espère bien continuer sa belle poussée et il donnera tout ce qu'il a pour triompher par mise hors de combat, mais il prétend qu'il sera encore debout au 10e assaut, s'il ne peut envoyer son adversaire au pays des rêves.

Jean Richard continuera son entraînement à Repentigny durant toute la semaine, mais Armand Savoie retournera à la Palestre nationale pour terminer ses exercices en vue de cette importante bataille.

Le promoteur Raoul Godbout, désireux de présenter un véritable gala pugilistique, a annoncé qu'il avait organisé un combat de huit rondes entre Jerry Laliberté et Richard "Kid" Howard de la Nouvelle-Écosse.

Laliberté, qui agit présentement comme partenaire d'entraînement d'Armand Savoie, a affiché une tenue sensationnelle lors de son dernier combat disputé à Toronto contre Alan McFater. Il n'aura pas la tâche facile mardi prochain car son adversaire, Howard, est considéré comme un brillant pugiliste. Le boxeur étranger s'entraîne présentement à Repentigny avec Jean Richard. Howard

devait rencontrer Alan McFater, mais son combat a été remis et c'est la raison pour laquelle il a décidé d'agir comme partenaire d'entraînement de Jean Richard. Les fervents locaux de la boxe attachent aussi beaucoup d'importance au combat qui opposera Rocky Armando à Marcel Lachapelle.

Geo. Robinson sur l'équipe

George Robinson, de Montréal, qui a toujours fait bonne figure dans les doubles, a été nommé membre de l'équipe montrealaise de la Coupe Davis et participera aux rencontres qui auront lieu contre les Australiens dans la première ronde de la zone américaine, les 14, 15 et 16 juillet.

Robinson fera partie de l'équipe en compagnie de Brendan Macken, Lorne Maine et Henri Rochon. Les représentants canadiens suivront un entraînement sérieux, la semaine prochaine, sur les courts du Club de tennis Mont-Royal.

Henri Rochon, le meilleur tenniste du Canada, a remporté la victoire dans la seconde ronde du tournoi de tennis pour les championnats amateurs du sud des États-Unis, qui se tient actuellement à Louisville, Kentucky.

L'athlète montrealais a vaincu John Koebke, de Nashville, par 6-1 — 6-2.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE

Horace Labrecque et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à un préavis de nos services particuliers.
CR. 47A 204, Notre-Dame ouest
Tél. MARquette 3583-2384

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN

J. K. MALOUF
Entretien — Réparations
TU. 1637
6317, 25ème avenue, Rosemont

AVOCATS

ANATOLE VANIER c.s. GUY VANIER c.s.
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 OUEST, RUE SAINT-JACQUES
Tél. HARbour 2841

BREVETS D'INVENTION

Manuel de l'inventeur
10\$ d'invention
écrits à
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE EST MONTREAL

FLEURISTE

The Kenna
FLEURISTE
Fondée 1851
MONTREAL
St-Catherine et Guy — FL. 2491
Hôtel Mont-Royal PL. 4550
SERRES
4509 Côte-des-Neiges, AT. 1125

LAITERIE

CHL 6985 — 2590, Rte. ROSEMONT

LAITERIE

Rosemont
Laiterie canadienne-française
A. PATENAUD, propriétaire

ELECTRICITÉ MÉDICALE Rayons X

Dr Maxime Brisebois
L.G.M.C. F.R.C.S.C.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies générales, endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires
FR. 5232 816, Sherbrooke est

REPARATIONS GENERALES

FRONTENAC 1447

J.-A. ALBERT JEAN
Satisfaction garantie — Prix modérés
REPARATIONS GENERALES
25 ans d'expérience
tapisserie, blanchissage, etc.
2246 rue D'ARLINGTON, MONTREAL
Menuiserie, peinture, plâtrage

SOUDEURS

IDEAL ELECTRIC WELDING REG'D
U. DESOCHERS, prop.
1067 MOREAU, FR. 1772
Nuit (CH. 5905)

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME Président

LE BON VIEUX PEG TOP de Grothe

PERCÉ PRÊT À FUMER

10¢ TOUTES TAXES COMPRIS

UN PRODUIT DE G. HOUDÉ & GROTHE LTD

AVIS AUX ABONNES DU HOCKEY

A moins d'avis contraire, la préférence donnée aux abonnés de la saison dernière expirera à minuit le 30 juin.

Afin de vous accommoder, les guichets du Forum resteront ouverts jusqu'à 9 heures p.m. jeudi et vendredi de cette semaine.

COMMERCE ET FINANCE

Valeur des titres inscrits à la Bourse et au Curb à la fin du mois de mai

La valeur en dollars des titres inscrits sur le marché de la Bourse et du Curb de Montréal, à la fin de mai, atteint cette année \$9,192,728,460, à comparer à un total de \$8,980,451,516 à la fin du mois précédent et à \$7,850,316,133 à la fin de mai 1949.

Déduction faite des divers groupes d'obligations, le total s'établit à \$8,609,029,126, contre \$8,396,287,136 à la fin d'avril et \$6,647,191,467 en mai, l'an dernier.

Le tableau comparatif suivant indique la valeur des titres pour chaque groupe d'industries.

	mai 1950	mai 1949
Instruments aratoires	51,744,608	33,222,682
Accessoires d'automobiles	102,694,009	72,598,874
Banques et instit. financ.	500,732,131	435,387,592
Mines métall. et div.	1,585,591,697	1,283,076,007
Brasseries et dist.	549,978,317	399,857,103
Construction	155,298,778	130,575,852
Produits alimentaires	140,494,695	126,028,047
Mines d'or	641,937,400	613,179,258
Fer, houille et acier	189,533,721	121,989,678
Meuneries et entr. de grains	37,318,185	34,678,767
Industries diverses	505,230,768	439,634,047
Pétroles	1,201,753,574	785,302,064
Pâtes et papiers	977,523,969	588,308,366
Matériel ferroviaire	61,422,822	54,945,720
Outillage divers	286,903,601	239,719,848
Commerce de détail	144,732,273	124,930,545
Textiles et vêtements	420,867,492	322,179,344
Transports	272,901,559	189,283,340
Services publics	803,319,057	682,592,333
Obligations indust.	\$8,609,029,126	\$6,647,191,467
Fonds d'Etat	499,171,816	1,122,722,807
Totaux	\$9,192,728,460	\$7,850,316,133

Une hausse des prix des cotonnades serait mise sous peu en vigueur

Telle est la déclaration faite hier par M. Blair Gordon, président de la Dominion Textile, lors de l'assemblée annuelle.

M. G. Blair Gordon, président et directeur-gérant de Dominion Textile Company Limited, a annoncé, aujourd'hui, qu'une hausse nécessaire du prix des cotonnades était prévue, à moins que le prix du coton ne soit diminué. M. Gordon a fait cette déclaration en proposant l'adoption du rapport annuel lors de la réunion générale annuelle de la compagnie, aujourd'hui.

"Toute diminution des frais d'opération, en réduisant les taux de salaires ou autres dépenses, est difficile à envisager", dit-il. Il continuait en annonçant que rien n'indiquait que les prix du coton brut, qu'on devait acheter en octobre pour la manufacture, seraient en

proportion avec les prix de vente actuels des cotonnades. "Il semble que nous serons forcés d'augmenter nos prix pour les mettre au niveau de ceux du coton brut, à moins que le coût de ce dernier soit à la baisse dans un avenir rapproché", dit-il.

"Une baisse de 10 à 15 cents la livre du prix actuel du coton brut contribuerait beaucoup à rendre les prix des cotonnades plus à la portée de l'acheteur, aux comptoirs des magasins", dit-il.

"Le prix actuel, de plus de 30 cents la verge de coton imprimé ou teint, demandé par les manufactures, place notre industrie, nos clients du gros et du détail dans une mauvaise situation.

"Nous devons donc tirer le meilleur parti possible de cette situation difficile, tentant d'éviter l'aggravation de l'état actuel des prix. C'est là la ligne de conduite que nous avons suivie depuis l'adoucissement des contrôles, en 1947, et que nous continuerons de suivre", dit en terminant M. Gordon.

Ottawa achète le surplus de morue de Terre-Neuve

Ottawa, 29 (C.P.). — L'Office d'aide aux prix du poisson annonce qu'il va racheter toute la pêche de morue salée de l'an dernier dont les pêcheurs terreneuviens n'ont pu encore disposer. Le ministre fédéral des pêcheries, M. Ralph Mayhew, a révélé en même temps aux Communautés son refus des requêtes de Terre-Neuve et du Québec d'imposer un plancher de prix pour la cueillette de la morue de 1950.

On repêche le corps du deuxième fils de M. Teuscher

Chicago, 29 (A.P.). — On a découvert dans le lac Michigan le corps de Peter Teuscher, 24 ans, de Montréal, qui s'était noyé le dix juin dernier alors que son embarcation avait chaviré.

L'accident avait fait deux autres victimes: Eric Teuscher, son frère, dont le corps a été repêché samedi soir et Mlle Toby Baker, 20 ans, de Montréal également.

Les deux frères étaient étudiants en chimie à l'Université de Chicago. A la découverte du premier corps samedi soir on a crut d'abord reconnaître celui de Peter mais les recherches ont prouvé par la suite que c'était celui d'Eric.

Commissaire au prêt agricole

Le ministre des Finances, l'hon. Douglas Abbott, annonce la nomination de M. Elie-O. Bertrand, de l'Ontario (Ontario), au poste de commissaire associé du prêt agricole canadien en remplacement de M. Hervé E. Brunelle, récemment décédé.

Mt Providence recevra une subvention de \$122,800 du gouvernement fédéral

Ottawa, 29. — L'hon. Paul Martin, ministre de la Santé nationale, annonce que dans le but d'améliorer les services de traitement destinés aux enfants mentalement retardés dans la province de Québec, le gouvernement fédéral accorde une subvention d'hygiène de \$122,800 à l'Institut médico-pédagogique de Mont-Providence, à Rivière-des-Prairies, près de Montréal institution qui possède actuellement 1,200 lits pour le soin des enfants arriérés.

Cette subvention fédérale pourvoira au paiement du traitement d'un psychiatre et d'un psychologue, de deux travailleurs sociaux, de six infirmières et de 30 instituteurs spécialisés, tous employés d'une façon permanente. Elle servira aussi à rémunérer les services intermittents d'un psychiatre, d'un médecin, de deux chirurgiens, d'un dentiste et de spécialistes en anesthésie, en radiologie et en affections des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. De plus, la subvention pourvoit aux traitements de 12 nouveaux membres du personnel, dont quelques-uns sont employés dans le département de la thérapeutique professionnelle.

Les grandes lignes du plan Schuman

Comment leur auteur, M. Monnet, en fait le résumé

Paris, 29 (C.P.). — On a révélé les détails d'un plan en vertu duquel les nations européennes mettraient en commun leurs ressources de charbon et d'acier.

Un tel projet aurait comme effet la création d'un marché vaste et unique, à l'intérieur duquel les produits seraient échangés sans subir de droits de douane et sans être soumis à des restrictions ou à des pratiques discriminatoires. C'est ce que déclarait lors d'une conférence de presse M. Jean Monnet, l'auteur véritable du plan qui porte, cependant, le nom de Schuman.

Les modalités de ce plan, a expliqué M. Monnet, ne constituent pas un objectif propre, ce sont des moyens qui visent à assurer une contribution essentielle à la paix, par l'organisation de l'Europe sur une base plus solide.

M. Monnet a défini de la manière suivante les grandes lignes du projet:

- 1) L'autorité suprême de cette union sera responsable envers une Assemblée commune composée de membres élus, tous les ans, par les parlements des Etats de l'union.
- 2) Les membres exécutifs de l'union seront nommés par les gouvernements, agissant en commun.
- 3) Une motion de censure votée par une majorité substantielle de l'Assemblée commune obligera les membres exécutifs à donner en bloc leur démission.
- 4) Pour en appeler des décisions de ces derniers, les Etats ou les entreprises privées devront commencer par demander une seconde étude de l'objet du litige, puis invoquer la formation d'un tribunal d'arbitrage.
- 5) Ce tribunal pourra exiger des membres exécutifs qu'ils modifient leurs décisions, si celles-ci semblent porter atteinte à certains intérêts des plaignants.

Retraite fermée de quatre jours

Une retraite fermée de 4 jours en silence, commencera le soir du 5 juillet pour se terminer le 9 après-midi, à la Villa Saint-Martin. Elle sera préchée par le R. P. Conrad Hauser, S.J. Tous les hommes et jeunes gens qui voudraient y prendre part sont priés d'envoyer leur nom au Supérieur de la Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe, près Montréal, tél. BY 2866.

Emission de Dominion Tar & Chemical Co.

Un syndicat composé de Wood, Gundy & Co., Greenfields & Co., Pittfield & Co. et de la Société de Placements Inc. offre aujourd'hui au public une émission d'obligations de \$4250,000 de Dominion Tar & Chemical Inc. Ces titres portent un intérêt de 3 1/2 % et sont garantis par un fonds d'amortissement. Ils viendront à échéance le 1er août 1970.

La Constitution ne peut être modifiée que par le pouvoir législatif

Tel est le principe posé par le sénateur Arthur Marcotte et approuvé par le Sénat canadien — Le droit d'un premier ministre ou de son gouvernement c'est d'administrer, non de légiférer — Le projet de loi concernant l'O.N.F. est adopté

Ottawa, 29. (D.N.C.). — Le sénat a donné hier son approbation unanime à la résolution par laquelle l'hon. Arthur Marcotte, conservateur-progressiste de Saskatchewan, veut faire poser le principe que le consentement des provinces à tout amendement constitutionnel affectant leur juridiction ne puisse être exprimé que par leurs Assemblées législatives.

Le Chambre haute a aussi discuté de nouveau, mais sans mettre fin au débat sur ce sujet, la résolution par laquelle l'hon. W. D. Euler, libéral d'Ontario, veut faire approuver à convocation d'une conférence internationale qui étudierait un projet de fédération des pays signataires du Pacte de l'Atlantique.

A la même séance, après un discours de l'hon. Léon-Mercier Gouin, libéral de Montréal, le sénat a approuvé le rapport présenté par l'hon. Arthur W. Roebuck, libéral de Toronto, président du comité spécial sur les droits de l'homme et les libertés fondamentales.

Le projet de loi concernant l'Office National du Film a subi sa troisième lecture après que l'hon. Gordon Isnor, libéral de Halifax, prononçant son premier discours à la Chambre haute depuis sa nomination, en mai, eut pris la défense de cet organisme gouvernemental, dont un sénateur québécois, l'hon. Jacob Nicol, avait la veille demandé l'abolition.

La résolution qu'a fait approuver le sénateur Marcotte se lit comme suit: "Le avis du Sénat, lorsqu'un amendement est apporté ou doit être apporté à la Constitution du Canada, et qu'il exige le consentement d'une ou de plusieurs provinces, ce consentement doit être exprimé uniquement par une loi ou une résolution de la législature ou des législatures des provinces intéressées".

En mettant fin à ce débat qu'il avait provoqué sur cette résolution, M. Marcotte exprima sa conviction que le sénat avait un devoir tout particulier de protéger les droits des provinces. Il rappela que, dans le passé, des changements

avaient été apportés à la Constitution du seul consentement du cabinet ou même uniquement du premier ministre de certaines provinces, au lieu du consentement de leurs Assemblées législatives.

C'est le rôle des gouvernements d'appliquer la Constitution, non de la changer, dit-il. Cela appartient aux corps législatifs.

"En approuvant cette résolution, dit M. Marcotte, nous souscrivons de nouveau au principe voulant qu'un premier ministre, ou son gouvernement, si puissants, puissent être l'un ou l'autre, n'aient pas le droit de modifier la Constitution. Le droit d'un premier ministre et du gouvernement, c'est d'administrer, non de légiférer.

"Il est temps que les premiers ministres — l'un d'eux au moins, précise M. Marcotte, a même modifié le texte d'une résolution adoptée par sa législature — se rendent compte des limites de leur autorité."

Le sénateur Marcotte n'a pas nommé le premier ministre provincial auquel il faisait allusion, il a réitéré son opinion que la Constitution est une loi fondamentale qui ne peut être modifiée que par une autorité législative, non par le pouvoir exécutif.

En approuvant la résolution Marcotte, le sénat a épousé cette opinion.



L'ERABLE DU PRESIDENT TRUMAN — Lors de son passage au Canada, en 1947, le président Truman avait planté un érable dans les jardins de l'Hôtel du gouvernement et il a demandé au nouvel ambassadeur américain près Ottawa, de lui en donner des nouvelles. S. E. Stanley Woodward, que l'on voit ici en compagnie du vicomte Alexander pour répondre à M. Truman: "Tout va très bien, Monsieur le président." (Photo C.P.)

Destruction des mauvaises herbes

Chenilles et autres insectes

— PL. 4391 —

SCIENTIFIC WEED & DISEASE CONTROL ENRG.

630, rue Dorchester ouest, ch. 320, Montréal 2

Ouverts de 9 h. 30 à 5 h. 30 — Fermés samedi — Ouverts jusqu'à 9 h. vendredi soir — Plateau 5151

Meubles d'été solides...

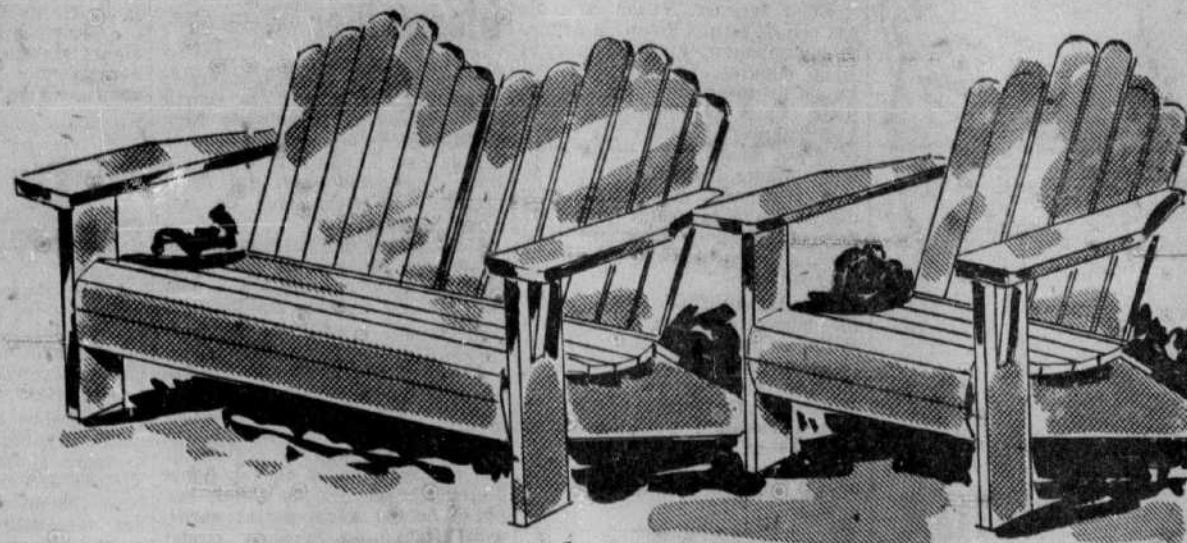
Choisissez les superbes meubles en aluminium inoxydable pour leur durabilité... les meubles LAURENTIENS en bois non peinturé pour varier le charme de votre pelouse

Causeuses même fini que fauteuil

ci-contre. Le contraste peut être établi par une nuance différente de peinture. Chacune 10.95

Fauteuils solides

... le complément de la causeuse ci-contre. Lignes semblables et fabrication résistante et solide. 4.69



FLANEUSES

FAUTEUIL seulement

(sans appui-pieds ni pare-soleil)

CHEZ DUPUIS 15.95

Le fauteuil avec dossier à 3 inclinaisons. Canevas 10 oz. vert, bleu, rouge. Modèle pliant à plat. Poids: 5 1/2 lbs.

APPUI-PIEDS

pour raccorder 4.00

à la flâneuse

DAIS

pare-soleil se fixant dans le haut de la flâneuse 5.00



TABLES pour parasols

Surface de 30' de diamètre en acier fini émail blanc cuit... Base aluminium 17.95

PARASOLS VARIES

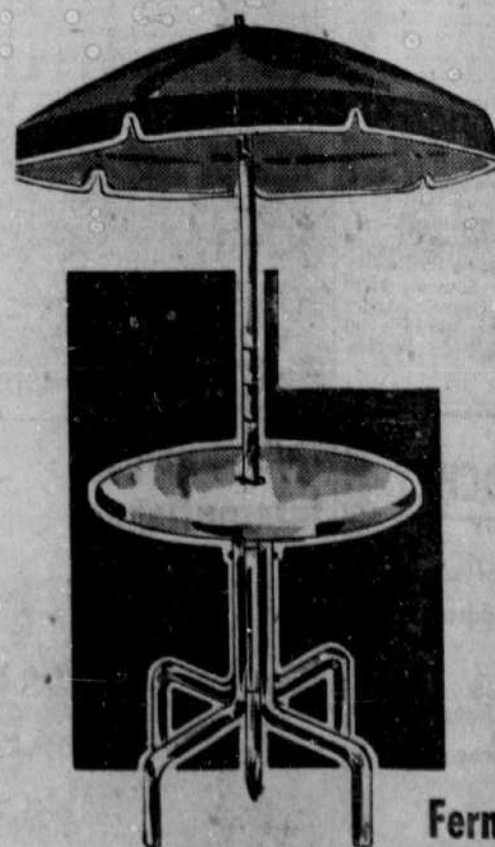
Grosse toile résistante de nuances gaies... tige solide en bois franc.

19.95 — 22.95 et plus

DUPUIS — quatrième, DeMontigny

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A. J. DUBAL, vice-président



FAUTEUILS HAUTS INCLINABLES, AUTOMATIQUES

se plaçant à 3 degrés différents

CHEZ

"DUPUIS"

21.50

Les appuis-coudes servent à donner l'inclinaison, lorsque vous êtes confortablement assis.

Pour remiser ce fauteuil vous le pliez à plat, vous le glissez ensuite le long d'un mur, sous une galerie. Canevas 10 oz. résistant, bleu, rouge ou vert. Poids 5 1/2 lbs. Métal inoxydable.

Fermés samedi "fête du Canada"

Quebec Power Company

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de vingt-cinq cents (25c) l'action a été déclaré sur les actions ordinaires sans valeur au pair de la compagnie pour le trimestre finissant le 30 juin 1950, payable le 25 août 1950, aux actionnaires inscrits aux registres le 15 juillet 1950.

Par ordre du Conseil d'Administration.

J.-L.-T. MARTIN,

Secrétaire

Montréal le 26 juin 1950.

Gilles Forget Jacques Forget Maurice Forget

FORGET & FORGET

Agents de change

MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL

MEMBRES DU CURB DE MONTREAL

51 ouest, rue St-Jacques, Montréal Tel.: BELair 3951

RISQUE INUTILE

Quand une chose est indispensable, il faut en payer le prix. L'assurance-vie est dans ce cas: vous ne pouvez vous en passer. Si vous n'en versez pas les primes maintenant, c'est votre famille qui devra les payer plus tard en privations. Risque bien inutile: nous avons une police pour chaque besoin.

ASSURANCE-VIE ET RENTES VIAGERES CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

MONTREAL

41 ouest, rue Saint-Jacques H.A. 3291